



Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale **2023**

Publication: Juillet 2024

CROMOLOGY

Ce Document présente la politique de développement durable de Cromology, au regard de ses enjeux – économiques, environnementaux et sociaux – ainsi que de sa stratégie de Création de Valeur. Cromology réalise un rapport RSE depuis 2014.

Ce rapport fait l'objet d'un audit par un tiers indépendant (KPMG) qui atteste

- de la présence et conformité des informations: l'ensemble des informations RSE requises est bien présent dans ce rapport et conforme aux exigences réglementaires auxquelles Cromology se plie de manière volontaire;
- de leur sincérité: les informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Cet audit permet à Cromology d'attester de manière volontaire la fiabilité de son reporting extra-financier en s'appuyant sur le cadre réglementaire européen de la Directive européenne NFRD (*Non Financial Reporting Directive*).

Cette démarche volontaire permet à Cromology d'assurer la crédibilité des informations publiées vis-à-vis de ses parties prenantes. Le rapport du tiers indépendant est disponible en fin de ce Document.

Les indicateurs identifiés par le pictogramme ♦ ont fait l'objet de travaux de vérification visant à formuler une conclusion d'assurance modérée par le tiers indépendant.

Édito

Chères collaboratrices, chers collaborateurs, partenaires et parties prenantes,

Nous sommes ravis et fiers de vous présenter notre Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) pour l'année 2023. La RSE représente aujourd'hui une véritable opportunité de différenciation avec des enjeux de développement durable et de progrès social qui font notre fierté collective en accord avec nos valeurs, notre vision stratégique et nos priorités, pour nos collaborateurs et nos clients.

C'est pourquoi, en 2020, nous avons défini une feuille de route RSE 2020-2023 avec des objectifs ambitieux autour de nos 5 piliers : Ressources Humaines, Éthique des Affaires, Santé & Sécurité, Environnement et Peintures & Couleurs. Nos rapports RSE ont été audités volontairement par des auditeurs extra-financiers externes démontrant toute la rigueur et le sérieux de notre démarche. Nos résultats 2023 traduisent la justesse de nos choix faits au cours de ces dernières années pour adapter notre modèle et développer une culture d'entreprise fondée sur la collaboration et les initiatives.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons remercier chaleureusement tous nos collaborateurs, partenaires, clients et parties prenantes, pour

les puissantes initiatives RSE menées dans des domaines variés tels que : le recyclage des eaux usées et de l'énergie en usine, la recherche et mise sur le marché de produits à faible impact carbone et la mise en place d'actions sociétales notamment en Espagne, Italie et Portugal avec le soutien à des associations depuis plusieurs années. Ces actions mettent en évidence toute l'implication de nos équipes sur ces sujets importants, au cœur de notre entreprise.

À l'heure où nous vivons de grands bouleversements sociaux, climatiques, géopolitiques, qui touchent chacun d'entre nous et impactent l'environnement, Cromology est pleinement engagé à contribuer à une économie décarbonée, à une performance moins consommatrice de ressources et à un monde plus sain, plus juste et plus inclusif. Pour se faire, nous avons nommé une Responsable RSE qui sera responsable de travailler sur la prochaine feuille de route permettant de répondre à l'ensemble de ces enjeux sur le long terme, en France et dans l'ensemble des pays où Cromology est implanté.

Cordialement,

Mickaël Hamot, Rui Caldas



Mickaël Hamot

**DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
CROMOLOGY FRANCE**

Rui Caldas

**DIRECTEUR DES OPÉRATIONS
INTERNATIONALES**

Parlons RSE

En tant que Responsable RSE chez Cromology, je suis fière d'avoir contribué à la rédaction de ce rapport RSE 2023 mettant en lumière toutes les grandes initiatives RSE portées par nos équipes talentueuses et engagées en France comme à l'international, sur nos usines et points de vente, pour atteindre les objectifs fixés dans notre feuille de route 2020-2023.

Je tiens à remercier l'ensemble de la Direction dont la gouvernance a permis la réalisation de plans d'actions et d'initiatives fortes portées par des équipes RH, HSE, juridique, R&D, commerciale et opérationnelle permettant ainsi l'atteinte collective de nos objectifs.

Parce que notre ambition est forte chez Cromology, nous sommes actuellement en phase de construction d'une nouvelle feuille de route basée sur la réglementation CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) permettant de répondre aux principaux défis climatiques, sociaux et géopolitiques en définissant une trajectoire et des objectifs longs termes.

Notre objectif est clair : faire de ces défis majeurs notre priorité afin d'assurer notre croissance, notre attractivité et notre spécificité afin de toujours mieux répondre à la satisfaction de nos équipes et de nos clients!

Laure Gardebled

RESPONSABLE RSE GROUPE



Laure Gardebled, Responsable RSE, aux côtés des équipes de CRI Nord.



Sommaire

1

Présentation
de l'activité de
Cromology

PAGE 6

2

Gouvernance
RSE et modèle
d'affaires

PAGE 11

3

Feuille de route
RSE 2020-2023

PAGE 13

4

Les priorités
stratégiques de
la vision RSE de
Cromology

PAGE 17

5

Relations
sociétales

PAGE 39

6

Méthodologie

PAGE 43

7

Rapport du
commissaire aux
comptes,
désigné organisme tiers
indépendant, sur la déclaration
consolidée de performance
extra-financière

PAGE 47

annexes

8

Tableau de bord
des indicateurs
RSE

PAGE 50

9

Enjeux des
activités et
matrice de
matérialité

PAGE 52

10

Récapitulatif des
risques identifiés
et des politiques
d'atténuation
mises en place

PAGE 53

Description

Cromology conçoit, fabrique et distribue un large assortiment de peintures et de produits de décoration pour les applicateurs professionnels du bâtiment et les particuliers.

Le Groupe s'appuie sur ses capacités R&D et industrielles composées de 5 laboratoires de recherche, 9 sites de production et 6 plateformes logistiques principales. Et il sert ses clients via plus de 380 Points de Vente intégrés, ses sites e-commerce et les réseaux de ses partenaires distributeurs indépendants, négociés multi-spécialistes, Grandes enseignes de Bricolage et *Pure Players Marketplaces*.

Fort de ses 3147 collaborateurs, Cromology est présent dans 8 pays (Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Maroc, Portugal et Suisse).

À travers ses 275 ans d'histoire, Cromology a acquis une expertise reconnue dans le domaine des peintures décoratives. Les marques commerciales de Cromology expriment son professionnalisme, ses savoir-faire techniques et esthétiques et ses capacités d'innovation (près de 20% du chiffre d'affaires est généré par des produits de moins de trois ans).

Grâce à une expérience client premium, des produits de qualité offrant le meilleur rapport valeur-prix, Cromology a pour ambition de développer sa présence en Europe, tout en veillant à minimiser son empreinte environnementale.

Depuis janvier 2022, Cromology appartient à DuluxGroup, filiale de Nippon Paint Group, 4^e acteur mondial de la peinture.

CROMOLOGY

appartient à

DuluxGroup 

filiale de

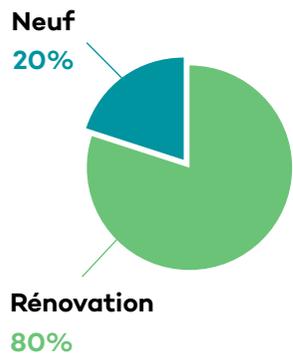
 NIPPON PAINT GROUP
Classic & New

715 M€
ventes

3147
employés

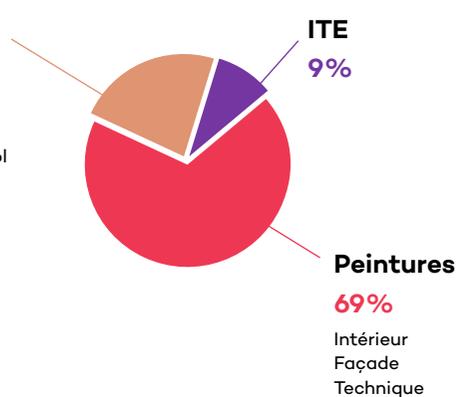
8
pays

Répartitions Chiffre d'affaires



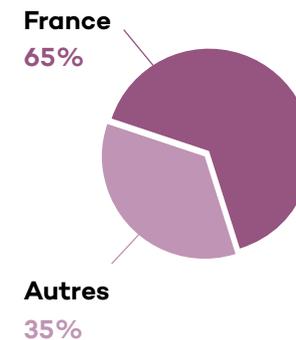
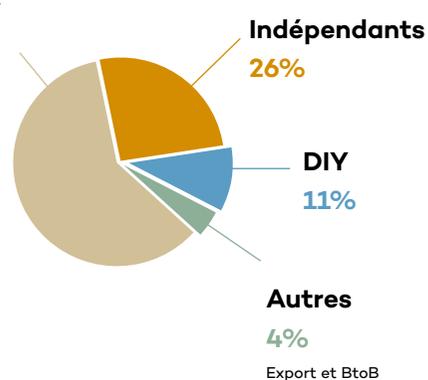
Non-paint
23%

Outils /
équipements
Revêtements sol
et mur



**Réseaux
intégrés**
59%

384 Points
de Vente



Principales
marques,
fortes dans
leurs pays

TOLLENS

MaxMeyer

Revetón

Classidur

ZOLPAN

Robbialac

ARCOL
PEINTURES

alltek

PLASDOX

Notre raison d'être

« Protéger et colorer durablement les espaces de vie pour améliorer le quotidien de chacun. »

La Raison d'être de Cromology mobilise et motive au quotidien les collaboratrices et les collaborateurs de Cromology au bénéfice de toutes ses parties prenantes.

Nos valeurs

Pour porter les ambitions du Groupe, les collaborateurs de Cromology partagent des valeurs fortes qui guident leurs initiatives et leurs comportements au quotidien.



La Vraie Satisfaction Client

Les clients ont le choix. Nous sommes engagés à faire vivre à nos clients la meilleure expérience et à faire la différence à leurs yeux. Nous nous inscrivons dans une relation de confiance à long terme avec eux. Notre professionnalisme et notre intégrité sont la garantie d'apporter à nos clients les produits et les services les mieux adaptés à leurs besoins.



L'Excellence

Nous visons les standards de qualité les plus élevés dans tout ce que nous entreprenons, que ce soit pour nos clients, pour nos collaborateurs ou pour nos autres parties prenantes. Nous croyons en une démarche d'amélioration et de changement continu pour nous dépasser en permanence, fiers de nos métiers et nos marques.



Ensemble pour Réussir

Nous avons la certitude que les victoires se gagnent en équipe, en apprenant de nos différences dans le respect mutuel et en mettant en commun nos talents, nos connaissances et nos ressources. Nous avons plaisir à vivre notre dynamique collective. Elle est un moteur pour satisfaire nos clients.



Des marques
françaises
engagées en faveur
de l'environnement,
du bien-être et de
l'artisanat

TOLLENS

Une marque de la Couleur prônant le bien-être, le soin de l'habitat et des habitants, la durabilité des teintes. Une gamme avec le maximum de produits ECOLABEL, des formulations visant le plus faible niveau d'émission de COV possible, et d'autres intégrant le maximum de composants biosourcés. La fabrication de ses pâtes pigmentaires est centralisée et maîtrisée par nos experts au sein de nos laboratoires et usines en Italie.

ZOLPAN

Une marque engagée dans :

- la réduction de la consommation des bâtiments à travers son programme de développement de l'ITE
- la réduction des émissions de CO2 (GES) en développant une offre la plus large possible de peintures Bas Carbone.
- le soutien de l'artisanat en France, avec des programmes de formation des peintres aux nouvelles techniques du bâtiment : ITE, application de peintures réfléchissantes/thermo-régulantes (Technologie Cool Roof)

Nos Implantations



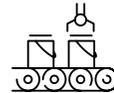
5

laboratoires



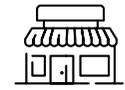
9

sites de production



6

plateformes logistiques



384

Points de Vente en propre

Nos sites industriels certifiés



100%

ISO 45001
SÉCURITÉ



83%

ISO 14001
ENVIRONNEMENT



92%

ISO 9001
QUALITÉ

8 pays avec une présence directe



Gouvernance RSE

Cromology a défini en 2020 sa vision RSE à horizon 2023. Dans ce cadre, le Groupe a mis sur pied un Comité de pilotage RSE. Ce dernier est chargé d'élaborer et de piloter la vision RSE du Groupe.

Ce Comité de pilotage RSE s'est réuni 8 fois en 2023. Dans chaque pays, des coordinateurs RSE sont en charge d'assurer le déploiement de la stratégie RSE Groupe ainsi que le suivi des initiatives locales.

Conseil consultatif DuluxGroup - Cromology

4 réunions par an

Une évaluation de la Politique RSE de Cromology et son déploiement est présentée trimestriellement au Conseil.

Comité Exécutif de Cromology (CEC)

10 réunions par an

Le CEC valide le plan d'actions RSE et appuie sa mise en œuvre effective partout au sein de Cromology.

Avec le Comité RSE, il examine périodiquement les politiques, les objectifs et les actions.

Comité RSE

10 réunions par an

Le Comité RSE définit et conduit les plans d'actions RSE des cinq piliers définis.

Les leaders de piliers sont responsables de coordonner l'exécution des plans d'action avec les Directeurs généraux des pays et les référents fonctionnels dans les domaines des Ressources Humaines, de la Sécurité, de l'Environnement, du Juridique, des Achats, de la Recherche & Développement (R&D) et du Marketing. Avec l'appui des membres du CEC, ces

référents s'assurent que les engagements réalisés sont pertinents et qu'ils sont adoptés et mis en œuvre par toutes les équipes, tout comme les indicateurs utilisés pour suivre la performance des politiques mises en place.

Le comité RSE comprend les membres suivants:
Directeur Général, Directeur des Opérations Internationales, Directeur Innovation & Développement Produit,

Directeur Production, Logistique, Achats, QHSE, Directrice Communication Corporate, Directeur des Ressources Humaines, Directrice Juridique et Compliance, Directeur HSE Groupe, Directeur de la Stratégie et du Marketing, Directeur Transformation, Directeur Financier, Directeur des Systèmes d'Information et Directeur Général Trade.

Comité éthique

10 réunions par an

Chaque trimestre, le Comité Éthique examine la conformité du Groupe relative aux risques RSE qui pourraient avoir un fort impact sur la réputation de Cromology.

Un système d'alerte éthique, accessible par toutes les parties prenantes, est disponible dans le cas d'événements liés notamment, à une question comptable ou financière,

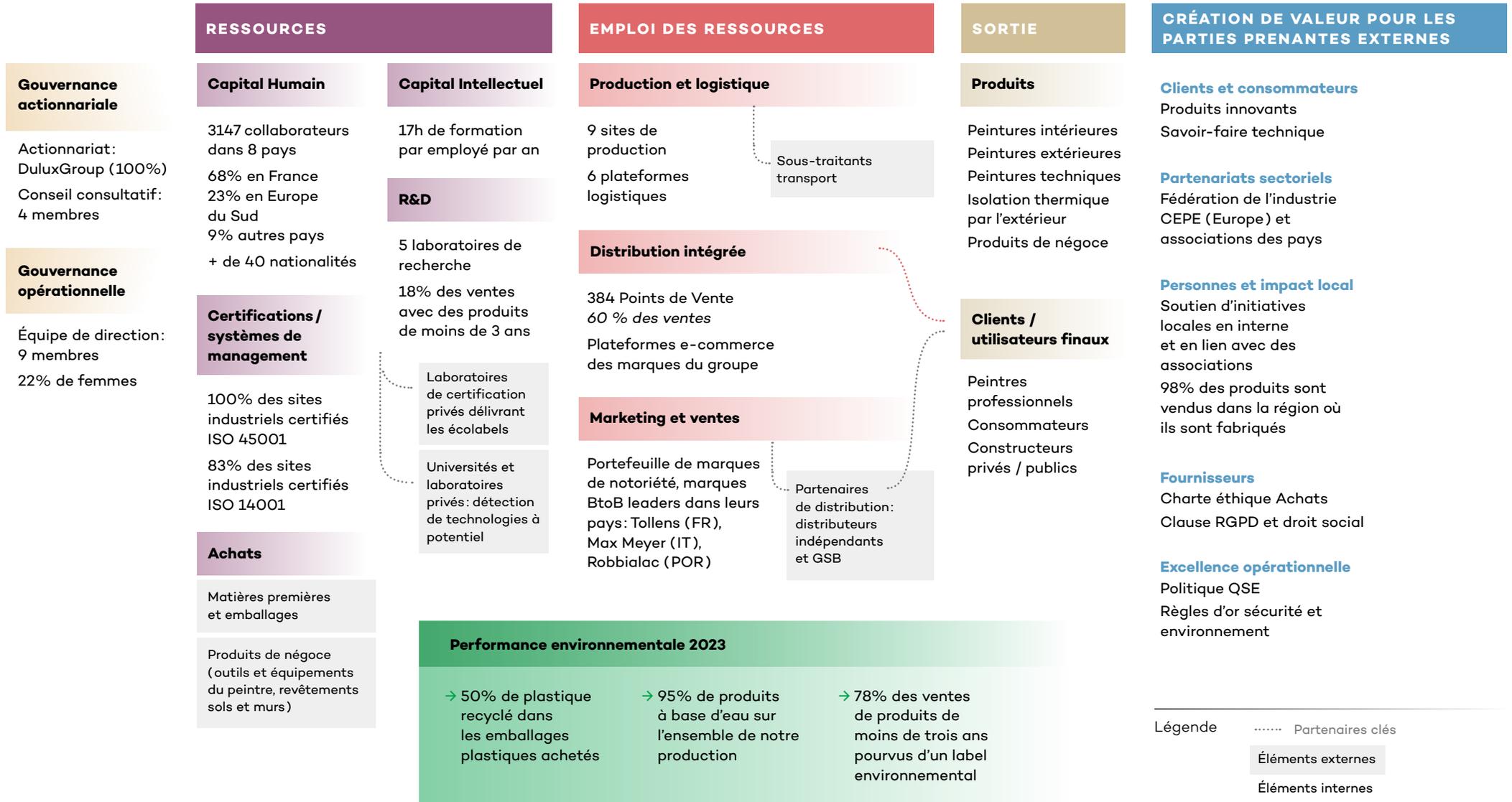
à un fait de corruption, à un manquement aux règles de concurrence, à un dommage grave sur l'environnement ou la santé, à un comportement non éthique (discrimination et harcèlement), à la protection des données ou à un conflit d'intérêt.

Le comité Éthique comprend les membres suivants:

Directeur Général, Directeur des Opérations Internationales, Directeur Production, Logistique, Achats, QHSE, Directeur des Ressources Humaines, Directrice Juridique et Compliance, Directeur HSE Groupe.

2 Gouvernance RSE et modèle d'affaires

Modèle d'affaires



3 Feuille de route RSE 2020-2023

Cromology a défini une feuille de route RSE 2020-2023 afin de couvrir, *a minima*, les 11 enjeux définis (cf Enjeux des activités et matrice de matérialité page 53), ainsi que la déclinaison de sa Raison d'être sur ses 5 piliers rappelés ci-dessous.

Les principaux objectifs sont suivis avec des indicateurs clés de performance (ou *Key Performance Indicators*, KPIs). Les valeurs 2023 desdits indicateurs sont présentés dans ce rapport, dans le paragraphe «Les priorités stratégiques de la vision RSE de Cromology».



Permettre à chacun de se dépasser et de s'épanouir, professionnellement et personnellement

Favoriser le plus haut niveau d'intégrité et de conformité dans l'organisation

Offrir un environnement sûr et sain pour nos collaborateurs, nos clients et nos sous-traitants

Minimiser l'impact des activités de Cromology sur l'environnement

Innover pour offrir des peintures et des couleurs plus respectueuses des utilisateurs et de l'environnement

Pour contribuer aux objectifs de développement durable adoptés par l'ONU



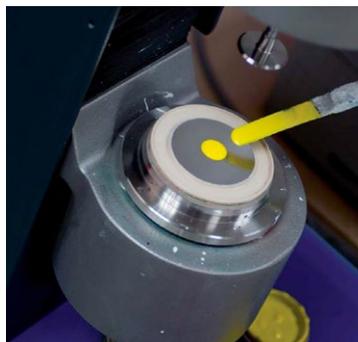
Piliers RSE	Vision	Thématiques	Objectifs 2023
 <p>Ressources Humaines</p>	<p>Permettre à chacun de dépasser et de s'épanouir, professionnellement et personnellement</p>	<p>Engagement des collaborateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 100% des salariés auront suivi une formation par an d'ici 2023 - Temps moyen de formation des salariés de 14 heures par an - Un tiers des postes vacants pourvus en interne par des promotions
		<p>Diversité, inclusion et égalité de traitement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Score global du Groupe de 85/100 (Indice d'égalité femmes-hommes, France) - Développement de plans d'action et de politiques en faveur de la diversité
 <p>Éthique des Affaires</p>	<p>Favoriser le plus haut niveau d'intégrité et de conformité au sein de l'organisation</p>	<p>Lutte contre la corruption</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement de programmes de lutte contre la corruption - 100 % des salariés formés à la lutte contre la corruption
		<p>Protection des données</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement de programmes RGPD - 100% des salariés formés au RGPD
		<p>Risques liés aux fournisseurs et à la chaîne d'approvisionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement complet de la politique d'achat et du Code de Conduite des partenaires
		<p>Concurrence</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement de programmes sur la concurrence
		<p>Gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une Charte sur la gouvernance
 <p>Santé et Sécurité</p>	<p>Offrir un environnement de travail sûr et sain pour nos collaborateurs, nos clients et nos sous-traitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction de 30% du Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (TF-1) d'ici 2023 - Certification ISO 45001 de tous les sites de fabrication et de logistique d'ici 2023 	



Piliers RSE	Vision	Thématiques	Objectifs 2023
 Environnement	Minimiser l'impact environnemental des activités de Cromology	Gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Certification ISO 14001 de tous les sites de production et de logistique d'ici 2023 - Déploiement des Règles d'or environnementales sur tous les sites - Programme de valorisation et de traitement des déchets produits par les clients professionnels et particuliers
		Réduction des émissions	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation GES, y compris les éléments du Scope 3 et les plans de réduction des émissions - Développement de l'approvisionnement en énergies vertes dans le cadre de sa consommation énergétique totale
		Conformité à la réglementation relative aux produits chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'échange et d'alignement de tous les pays sur les nouvelles réglementations relatives aux matières premières (au moins deux par an) - Conformité aux réglementations relatives aux rejets sur tous les sites - Respect de la réglementation ADR sur tous les sites
		Ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Recyclage maximal des eaux usées sur les sites de production afin d'optimiser la consommation d'eau - Création d'une culture d'économie d'énergie en interne



Piliers RSE	Vision	Thématiques	Objectifs 2023
 <p data-bbox="145 664 264 711">Peintures et Couleurs</p>	<p data-bbox="336 554 586 702">Innover pour proposer davantage de peintures et couleurs plus faciles à utiliser et plus respectueuses de l'environnement</p>	<p data-bbox="654 274 990 416">Concevoir des formules qui répondent aux exigences réglementaires les plus récentes, ainsi qu'aux attentes des clients en matière de prix et de caractère durable</p> <hr/> <p data-bbox="654 639 990 816">Proposer aux clients l'accompagnement et la formation nécessaires pour les aider à choisir au mieux les couleurs, et à appliquer en toute sécurité les peintures haute qualité de Cromology.</p> <p data-bbox="654 831 958 982">Déployer des programmes de formation professionnelle pour les applicateurs afin de promouvoir les métiers de la peinture et la proposition de valeur de Cromology</p>	<ul data-bbox="1012 274 1720 959" style="list-style-type: none"> - Concevoir des formules à base de composants biosourcés et sans additifs - Éliminer dans la mesure du possible le plastique des emballages - Promouvoir des actions de recyclage de déchets de peinture sur les Points de Vente - Définir une méthode d'évaluation du portefeuille de produits durables - Conformité permanente avec toutes les réglementations sur les produits chimiques utilisés actuellement <hr/> <ul data-bbox="1012 639 1720 959" style="list-style-type: none"> - Constituer des équipes composées d'experts en technologies de peinture, mobilisées sur toutes les étapes du cycle de développement produit - Mettre à profit ce savoir-faire au travers d'écosystèmes « phygitaux » (physiques et digitaux) de pointe pour accompagner les clients tout au long de leur projet de peinture et de décoration - Mettre en place des formations à destination des peintres pour améliorer leurs compétences et mieux satisfaire les besoins de leurs clients



4 Les priorités stratégiques de la vision RSE de Cromology



Ressources Humaines

Permettre à chacun de se dépasser et de s'épanouir, professionnellement et personnellement



Éthique des Affaires

Favoriser le plus haut niveau d'intégrité et de conformité dans l'organisation



Santé et Sécurité

Offrir un environnement sûr et sain pour nos collaborateurs, nos clients et nos sous-traitants



Environnement

Minimiser l'impact des activités de Cromology sur l'environnement



Peintures et Couleurs

Innover pour offrir des peintures et des couleurs plus respectueuses des utilisateurs et de l'environnement



Préparation des seaux et couvercles des futurs pots de peintures sur une ligne de conditionnement.

Les indicateurs de performances sont disponibles au chapitre 8
Tableau de bord des indicateurs RSE

Ressources Humaines

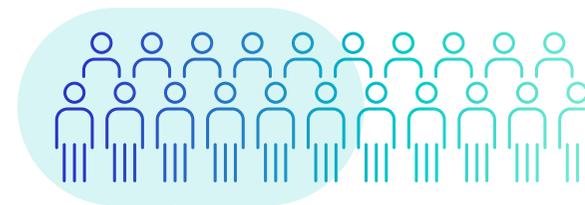
Permettre à chacun de se dépasser et de s'épanouir professionnellement et personnellement

La Vraie Satisfaction Client est une des valeurs de Cromology qui la poursuit grâce à des salariés passionnés et résolument engagés. Le Groupe veille à créer les conditions de la réussite de ses salariés, en favorisant leur développement professionnel et personnel.

La perspective d'atteindre ses objectifs, de développer ses compétences et son expertise, de changer ou d'augmenter son périmètre de responsabilités est à la portée de tous.

Cromology encourage aussi une culture de haute performance et valorise les relations de travail de qualité, la diversité, l'inclusion et l'égalité de traitement.

3147
employés



dont
29,1%
femmes






14
accords collectifs
signés en 2023



91%
des collaborateurs ont
bénéficié d'une formation
en 2023

Salaires

Cromology ambitionne d'avoir un système de rémunération équitable au regard des pratiques du secteur. Le salaire des collaborateurs doit refléter leur contribution à la réussite de l'entreprise. Celle-ci a mis en place des systèmes de primes, fondés sur une grande diversité de KPIs (indicateurs clés de performance). Ces indicateurs reflètent plusieurs aspects de la performance d'entreprise : ventes, marge brute, coûts, fonds de roulement, niveaux de service, critères RSE, etc. Cromology estime que les performances individuelles et collectives, mais aussi les sous-performances, doivent être – dans la mesure du possible – prises en compte dans la rémunération.

Chaque année, les négociations menées au sein des filiales de Cromology permettent de conclure un nombre important d'accords collectifs locaux sur les rémunérations (8 accords en 2023), le temps de travail (1 accord en 2023) et l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail (5 accords en 2023) ce qui fait un total de 14 accords en 2023.

Formation

Afin de permettre à chaque collaborateur de grandir sur le plan professionnel, Cromology encourage diverses initiatives de formation : travail d'équipe, mentorat, projets et formations traditionnelles.

Des programmes de formation internes ont été mis en place pour favoriser le développement des compétences des salariés. Depuis 2020, Cromology a déployé une plateforme d'e-learning sur toutes les entités pour mettre à disposition des modules de formation.

En 2023, 91% des collaborateurs ont bénéficié d'une formation. C'est principalement grâce au distanciel, à la solution d'e-learning déployée depuis 2020 dans toutes les activités du Groupe. En parallèle, le nombre moyen d'heures de formation par collaborateur est en progression de presque 2h par rapport à 2021 (16,6h en 2023).

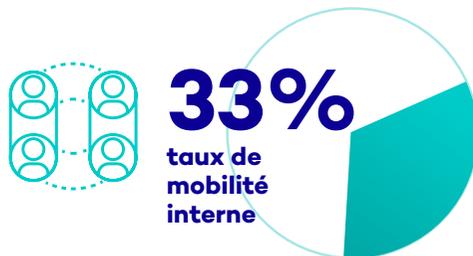
En 2024, l'objectif de Cromology est de déployer plus spécifiquement des formations en présentiel.





Évolution de carrière

Cromology favorise la mobilité interne. Aussi, l'Entreprise encourage et soutient les collaborateurs dans leur quête de nouvelles opportunités en son sein, que ce soit dans leur champ de compétence actuel ou dans un nouveau poste. En 2023, le groupe a obtenu un taux de mobilité interne de plus 33%.



Depuis 2020, un outil de recrutement en ligne, déployé dans tous les pays d'Europe, permet aux employés de candidater aux postes vacants. En France, Cromology encourage aussi la cooptation, amenée à être progressivement déployée dans tous les pays.

En 2023, deux opérations de cooptation ont été mises en place dans le but de booster les recrutements de commerciaux itinérants et sédentaires avec doublement de la prime de cooptation. Ces actions viennent s'ajouter à notre programme classique et pérenne de

cooptation. Par ailleurs, des réunions sur les *people reviews* et les *succession plans* ont été organisées dans tous les départements avec des plans d'action identifiés par collaborateur : formation en anglais (38 personnes), coaching (6 personnes)...

En 2024, le groupe renouvellera le coaching pour 10 à 15 personnes par an sous la forme d'un package de 6 mois avec un nombre de séance illimité pour le collaborateur.

Cromology souhaite également déployer en 2024 un programme ambitieux de management sur 3 niveaux de formation pour l'ensemble de ses managers : 360, des formations en face à face, des mises en situation...



Formation d'intégration au siège de Cromology



Laboratoire de contrôle qualité



Conditions de travail

Bénéficier de bonnes conditions de travail est la condition sine qua non d'un lieu de travail sûr et de performances professionnelles élevées. C'est pourquoi Cromology investit dans de nouveaux équipements et outils informatiques qui améliorent le quotidien professionnel de ses collaborateurs.

Dans cette optique, des plans d'action ont été mis en œuvre pour renforcer l'engagement des salariés. Cromology fait en sorte de mettre à disposition de ses collaborateurs les moyens adéquats pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

Pour les salariés exerçant une fonction support des grandes métropoles, telles que Paris et Lyon, Cromology facilite le télétravail grâce à une gestion et un accompagnement approprié, ainsi qu'à des outils collaboratifs.

Une enquête de satisfaction interne a été lancée en octobre 2023 pour évaluer l'engagement des collaborateurs. Le taux de participation est de 81%. Les résultats ont été communiqués à l'ensemble des collaborateurs. Chaque manager a travaillé avec ses équipes pour élaborer et mettre en place un plan d'actions local pour améliorer l'engagement des collaborateurs. Un plan d'actions national a également été présenté aux collaborateurs lors de la présentation en région entre les mois d'avril et mai 2024.



Plan d'actions en matière de diversité, d'inclusion et d'égalité de traitement

La diversité, l'inclusion et l'égalité de traitement sont au cœur des valeurs de Cromology.

Dans le cadre des décisions concernant le recrutement, la rétribution ou la promotion de salariés, le Groupe met tout en œuvre pour éviter les discriminations.

Dans le cadre de la LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, Cromology a mis en place un suivi de l'indice d'égalité professionnelle dans toutes les entités françaises.

Cet indice est déployé depuis 2020 dans tout le Groupe. L'objectif est que chacun au sein du Groupe soit traité de manière égale et que les progrès réalisés soient accessibles, sur tous les sites et à tous.

Cromology entend renforcer la promotion de la diversité et de l'inclusion dans les années à venir, en particulier en communiquant sur ces sujets en interne et en externe au travers des campagnes de recrutement.



Par ailleurs, en 2023, un groupe de collaborateurs de tous les pays du Groupe Cromology (ambassadeurs D&I), a été créé pour travailler à des actions sur la diversité et l'inclusion :

- Le lancement d'un Manifeste récapitulatif nos engagements ;
- La mise en place d'une campagne de communication et de sensibilisation à l'ensemble des collaborateurs sur l'intranet visant à valoriser la diversité de nos collaborateurs (39 nationalités) ;
- La création et la communication d'une politique contre la discrimination et le harcèlement en septembre 2023 ;
- Un module de sensibilisation e-learning obligatoire lancé en janvier 2024 en France et déployé au niveau international au début du second semestre 2024 ;

39
nationalités



- La mise en place de sessions de sensibilisation du Comité de Direction prévues sur 2024 (lancement en mars 2024)
- L'accompagnement des salariés dans des démarches de reconnaissance de handicap avec : un quizz de sensibilisation, des témoignages, un accompagnement individualisé pour aider dans les démarches, des informations sur les différents types de handicaps (visibles, invisibles...)

Avant 2023, voici les actions déjà engagées :

- En France, un partenariat avec l'école de la seconde chance a été mis en place depuis juin 2015 avec un siège au conseil d'administration depuis 2019. Ce partenariat prend deux formes :
 - Des coachings pour aider les jeunes à faire leurs CV et les entrainer aux entretiens de recrutement
 - L'accueil des stagiaires dans nos équipes. En 2023, nous avons accueilli une stagiaire en RH. Nous allons en accueillir une autre en mars 2024

- La semaine de QVT (Qualité de Vie au travail) avec une communication quotidienne pendant la semaine prônant des actions engagées pour le bien être des collaborateurs (gestes et postures, ergonomie, ...)
- La mise en place d'une plateforme de co-voiturage Klaxit
- En France, la participation au DUODAY depuis 2022 permettant de promouvoir le handicap au sein de notre profession ;

plateforme de covoiturage KLAXIT à disposition de nos collaborateurs



retour des équipes suite à la participation au DuoDay 2023 en usine

partenariat entre Cromology et une école de la seconde chance





Éthique des Affaires

Favoriser le plus haut niveau d'intégrité et de conformité dans l'organisation

Cromology s'engage à conduire ses activités de façon loyale avec le plus haut niveau d'intégrité et de conformité à toutes les lois applicables.

Les programmes de conformité du Groupe (prévention des actes de corruption, protection des données personnelles, concurrence loyale) sont conçus pour identifier et prévenir les risques dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

La culture de conformité de Cromology est une source de fierté pour ses employés et de confiance pour toutes ses parties prenantes.

Les indicateurs de performances sont disponibles au chapitre 8
Tableau de bord des indicateurs RSE

Lutte contre la corruption active et passive

Depuis 2021, des initiatives ont été développées afin de prévenir le risque de corruption dans l'organisation :

- Un Code de Conduite des partenaires abordant les domaines de risque spécifiques identifiés lors de l'évaluation des risques et donnant des orientations précises est effectif depuis 2021, remplaçant la Charte « Achats responsables ». Le Code de conduite des salariés est en cours d'élaboration, son déploiement se fera en 2024.
- Plan de communication consolidant à la fois la culture de la conformité et l'engagement des employés. Cromology assure une communication pour sensibiliser les cadres à leurs responsabilités ;
- Outils de formation adaptés : des sessions de formation à l'éthique des affaires sont organisées pour les salariés du Groupe afin de les aider à détecter et gérer les situations sensibles.

Cromology se place à l'écoute de signalements de manquement grave en provenance des parties prenantes internes et externes permettant de lutter contre la corruption.





Plans d'actions concernant la protection des données

Dans le cadre de ses activités et opérations, Cromology peut collecter et traiter des données personnelles relatives, notamment, à ses partenaires (fournisseurs, prestataires de services, partenaires commerciaux et clients). Conformément à la réglementation en vigueur, Cromology utilise les données collectées de manière légitime et proportionnée.

Cromology a mis en place des mesures techniques et organisationnelles pour assurer l'intégrité et la confidentialité des données (registre de traitement des données, Charte informatique, communication, contrats).

Le Comité de protection des données et ses représentants dans tous les pays et tous les services veillent à la pertinence et à l'efficacité du dispositif, et créent des outils et des formations pour les salariés.



des salariés ont été formés à la politique anticorruption du Groupe parmi tout le personnel



Plans d'actions concernant les fournisseurs et la chaîne d'approvisionnement

Pour assurer son développement durable, Cromology attend de ses fournisseurs qu'ils :

- se conforment à des normes élevées de responsabilité sociale et environnementale;
- conduisent leurs activités de manière loyale et transparente, dans le respect des lois et des normes éthiques les plus élevées.

Cromology a formalisé ses exigences RSE sous la forme d'un Code de Conduite partenaires et d'une Charte Éthique Achats pour les collaborateurs du département achats.

Les contrats de fourniture comprennent également des clauses portant sur le RGPD, le droit du travail et la lutte contre la corruption.

Cromology réalise également des audits pour s'assurer que les conditions de production sont conformes aux réglementations et aux meilleures normes en vigueur.

Ces attentes sont traduites dans la Politique d'achats de Cromology adoptée depuis 2020.

Cromology continue aussi de demander aux fournisseurs, notamment ceux spécialisés dans les produits de négoce, d'adhérer au Code de Conduite partenaires.



Part des volumes des achats couverts par des fournisseurs ayant signé la Charte Éthique Achats ou le Code de Conduite partenaires



Concurrence loyale

Cromology estime qu'une concurrence loyale offre aux consommateurs plus de choix et favorise des produits et services de meilleure qualité, proposés au prix le plus juste – ce qui mène in fine à une plus grande innovation.

Dans le cadre de ses engagements, Cromology prend des décisions commerciales indépendamment des autres acteurs du marché (fournisseurs, clients, distributeurs) et s'assure de ne pas porter atteinte à la concurrence normale.



Gouvernance

La gouvernance d'entreprise est efficace et transparente. Elle englobe la gestion des risques stratégiques et opérationnels. Elle s'attache à concilier les besoins à court terme du Groupe et une vision à long terme. Et elle tient les Présidents et les Administrateurs responsables de leur gestion de Cromology.

La gouvernance de Cromology garantit un haut degré de communication et de transparence en encourageant une justification complète des décisions et des transactions.

Le cadre de gouvernance définit les principes, structures, facteurs favorables et interfaces qui sous-tendent les dispositifs de gouvernance du Groupe. Cela implique également de déléguer des niveaux appropriés d'autorité et de responsabilité aux cadres.

Cromology assure la traçabilité des processus décisionnels et des personnes qui ont pris part aux décisions.

La gouvernance d'entreprise permet d'examiner les conduites avant qu'elles ne soient soumises au contrôle des organismes de réglementation.





Santé et Sécurité

Offrir un environnement de travail sûr et sain pour nos collaborateurs, nos clients et nos sous-traitants

L'excellence en matière d'hygiène et de sécurité est au cœur de l'ADN de Cromology.

Doté d'une Politique Santé et Sécurité, le Groupe vise les standards les plus élevés en Santé et Sécurité dans l'ensemble de ses activités, pour ses collaborateurs, ses clients, ses fournisseurs et les populations riveraines de ses sites.

Les indicateurs de performances sont disponibles au chapitre 8
Tableau de bord des indicateurs RSE



Les actions clés en matière de Santé et Sécurité s'articulent autour de ces enjeux :

- maintenir la certification ISO 45001 de toutes les installations industrielles;
- améliorer en permanence le Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (TF-1);
- déployer des standards sécurité dans l'ensemble du Groupe ainsi qu'un programme d'audit pour s'assurer de la conformité aux exigences de ces standards;
- disposer d'un plan d'intervention interne dans l'ensemble des installations industrielles et des entrepôts, ainsi que d'un plan de gestion de crise sur tous les autres sites: administratif, siège social, Points de Vente;
- maintenir et renouveler les mécanismes de prévention et de coordination (y compris les données de sécurité, les avertissements, les signalements de situations dangereuses ou de presque-accidents et les suggestions d'amélioration, etc.);
- favoriser une véritable culture de la sécurité sur tous les sites, y compris les Points de Vente;
- demander à chaque installation d'élaborer son propre plan d'amélioration de la sécurité;
- identifier les LOPC (déversements accidentels) pour les analyser et prévoir des actions correctives;
- mettre en place un système de surveillance par un organisme externe agréé pour 100 % des installations industrielles et commerciales, afin de s'assurer que les équipements et les installations demeurent conformes à la réglementation et efficaces;
- s'efforcer de se conformer, dans l'ensemble du réseau de distribution intégré, aux directives locales en matière de sécurité du public, applicables aux commerçants dans les pays où Cromology exerce ses activités;
- doter toutes les installations de production de systèmes de sécurité statique adaptés: par exemple si nécessaire: extincteurs automatiques à eau (de type Sprinkler), RIA (robinet d'incendie armé).

En 2023, 50 accidents de travail ont été enregistrés (dont 42 avec arrêt), en nette amélioration par rapport à 2022 (64 accidents dont 45 avec arrêt). Le taux de gravité a également fortement diminué.

Ces améliorations sont notamment dues à la nouvelle dynamique initiée en 2022, avec le support de Duluxgroup. Ce programme, sur plusieurs années, a pour but de réduire drastiquement la survenue d'accident, et notamment de prévenir tout risque d'accident à occurrence faible

et forte gravité. Il consiste en la mise en place de standards sécurité, assortie d'une campagne d'audit de l'ensemble des sites afin d'évaluer l'adéquation de chacun aux exigences des standards. En 2023 les standards sécurité « Gestion du trafic » et « Permis de travail » ont été déployés, et l'implémentation du standard « Consignation » a été démarrée. A fin 2023, la totalité des sites de production et 5 des 6 plateformes logistiques ont été auditées.

Par ailleurs, la méthode de gestion 5S (« Sort, Set in order, Shine, Standardize, Sustain ») est en place dans les 310 Points de Vente en France. Elle commence également à être déployée sur les sites industriels et dans les Points de Vente de Suisse.

L'ensemble des audits assureurs ont été réalisés.

En 2023, tous les sites industriels ont maintenu leur certification ISO 45001.



100%

de nos sites industriels possèdent une certification selon la norme ISO 45001



Les priorités stratégiques de la vision RSE de Cromology
Santé et Sécurité



308

points de vente

en France ont mis en place la méthode de gestion 5S (« Sort, Set in order, Shine, Standardize, Sustain »)





Environnement

Minimiser l'impact des activités de Cromology sur l'environnement

Cromology s'engage à agir pour minimiser de manière durable l'impact de ses activités sur l'environnement.

Cromology entend conduire ses activités dans le cadre des normes réglementaires environnementales les plus élevées.

Gestion des déchets

Développer et vendre de nouveaux produits dont l'impact environnemental et la quantité de déchets induits sont réduits au strict minimum, est une priorité absolue pour Cromology.

Toutes les filiales du Groupe respectent les réglementations locales en matière de gestion des déchets. 83 % des sites de production et logistique de Cromology sont certifiés ISO 14001. Cette norme garantit la traçabilité et la bonne gestion des déchets de produits chimiques (dangereux et non dangereux).

83%

des sites de production et logistique de Cromology sont certifiés ISO 14001



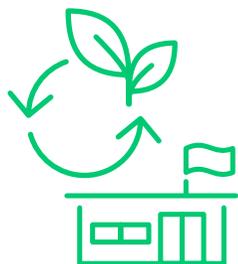
Les indicateurs de performances sont disponibles au chapitre 8
Tableau de bord des indicateurs RSE





90%

des Points de Vente intégrés de Cromology en France propose Rekupo, dispositif gratuit de collecte des déchets de chantiers mis en place par l'éco-organisme EcoDDS.



961 tonnes

de déchets collectés par Cromology depuis 2019, déchets issus des chantiers de ses clients professionnels et particulier

En France, un système de collecte des déchets dangereux et non dangereux auprès des réseaux de distribution a été mis en place en collaboration avec un prestataire externe spécialisé dans le traitement.

Cromology encourage tous les employés, aussi bien ceux basés dans des installations industrielles que ceux des bureaux, à trier les déchets.

Dans ses principaux pays, Cromology est membre d'organisations dont la mission est d'encourager le tri, la collecte et le traitement des déchets chimiques. Il s'agit notamment d'EcoDDS et Valobat (à compter de janvier 2023) en France, d'ECOEMBES en Espagne et de CONAI en Italie.

En France, Cromology est cofondateur et membre de la gouvernance d'EcoDDS (« Eco » est l'abréviation pour éco-organisme et « DDS » signifie Déchets Diffus Spécifiques), créé en 2012 dans le cadre du dispositif de la responsabilité élargie des producteurs (REP). Cromology contribue ainsi à l'effort mutualisé des

entreprises industrielles et de distribution en s'acquittant d'une écocontribution pour la collecte et le traitement des déchets chimiques. EcoDDS fait appel à des opérateurs prestataires de traitement de déchets pour les incinérer ou les recycler dans des conditions respectueuses de la santé et de l'environnement. En partenariat avec EcoDDS, depuis 2019, Cromology a installé un dispositif gratuit de bacs de tri de déchets (peintures, mastics, décapants, accessoires). Ce dispositif, appelé Rekupo, est déployé dans 271 Points de Vente Tollens et Zolpan (90% de ses Points de Vente en France continentale). Depuis 2019, démarrage de l'installation de Rekupo, Cromology a collecté 961 tonnes de déchets issus des chantiers de ses clients professionnels et particuliers.





De plus, notre usine de fabrication de peinture située au Nord de la France recycle ses eaux usées dans le processus de fabrication de ses peintures par le biais d'un système de floculation/nanofiltration.

Elle ambitionne de récupérer prochainement ses eaux pluviales à horizon fin 2024 pour les réutiliser dans la fabrication de ses peintures.

D'autres initiatives environnementales sont engagées telles que : la mise en place d'éclairages LED avec détecteur de mouvement et le recyclage de l'énergie issue des installations de chauffage.

Cromology se conforme également à la réglementation sur les papiers graphiques et verse une contribution annuelle à l'éco-organisme CITEO.


 taux de COV
 moins de
1g/L
 alors que la Réglementation
 européenne impose un taux
 inférieur à 30g par litre

Réduction des émissions

Un suivi des émissions de COV est effectué sur l'ensemble des sites industriels afin de vérifier qu'ils respectent les seuils réglementaires. Cromology a également mis en place des dispositifs de protection collective, de type aspirateur, pour limiter l'exposition des collaborateurs et éviter les rejets atmosphériques.

L'équipe R&D de Cromology travaille au développement de nouveaux produits avec une teneur en COV considérable-

ment réduite, bien en-deçà des limites fixées par la réglementation européenne. Par exemple, concernant la gamme Idrotop, une des gammes peinture de Cromology fabriquée en plus gros volume, nos équipes ont mis au point des formulations avec un taux de COV inférieur à 1g par litre alors que la Réglementation européenne impose un taux inférieur à 30g par litre.

Suite à la décision d'arrêter la gamme INDUSTRIE au Maroc pour des raisons de santé de nos collaborateurs et de réduction de notre impact sur l'environnement, la baisse des émissions de COV en 2023 est significative avec -34% versus 2022.

Le Groupe collabore avec ses fournisseurs pour minimiser l'impact environnemental des matières premières qu'il achète.

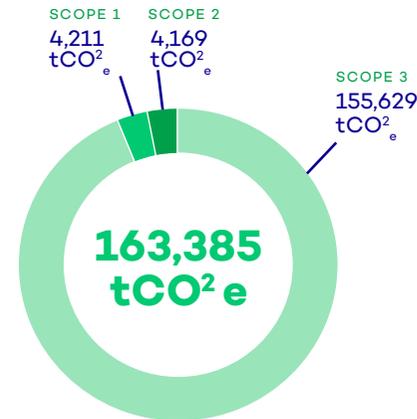




20%
de réduction de
la consommation
d'énergie aux bornes
du Groupe entre 2021
et 2023.



En 2021, Cromology a réalisé un bilan carbone qui a permis de mesurer les émissions sur les Scopes 1, 2 et 3. Le total des émissions de Cromology était 163 385 tCO₂e, soit 22 tCO₂e par collaborateur. Un programme de sobriété énergétique a été lancé courant 2022 dans l'ensemble du Groupe afin de réduire les consommations en gaz et électricité et réduire ainsi nos émissions de GES.



En 2022 et 2023, de nombreuses actions ont ainsi été menées sur les sites industriels et dans les magasins. On peut notamment citer :

- la sensibilisation du personnel aux écogestes ;
- la mise en place d'éclairage LED, couplée sur certaines plateformes logistiques à un détecteur de mouvements ;
- le nettoyage des skydômes pour favoriser l'éclairage naturel ;
- la récupération de la chaleur des compresseurs pour chauffer les bureaux et réduire ainsi la consommation de gaz de chauffage.

Toutes ces actions ont permis de réduire la consommation d'énergie aux bornes du Groupe de 20% entre 2021 et 2023.



Conformité avec la réglementation sur les produits chimiques

Cromology met tout en œuvre pour se conformer à toutes les réglementations et à leurs évolutions, et même de les anticiper.

Le Groupe est un membre actif du CEPE (Conseil Européen de l'Industrie des Peintures). Il participe régulièrement au Comité Technique de Régulation qui suit toutes les réglementations concernant son secteur (VOC, CLP, CMR, Reach, etc.). Cromology participe également au groupe de travail sur les utilisateurs de biocides. Cela lui permet d'être constamment informé de l'évolution de la législation et de son interprétation.

Dans chaque pays, Cromology est un membre actif dans les fédérations locales de façon à échanger sur des évolutions réglementaires et sur l'application des lois dans notre profession.

Les sites industriels contrôlent régulièrement leurs rejets pour se conformer aux nouvelles réglementations. Les installations dont les valeurs de rejet

peuvent être supérieures aux seuils réglementaires sont soumises à des contrôles réguliers approfondis et à un plan d'action élaboré en accord avec les autorités compétentes.

La mise en place de nouvelles installations au sein du Groupe, ainsi qu'une gestion plus stricte des stations de rejets en eau, a permis en 2023 une très nette amélioration des valeurs de matières solides en suspension (MES) et de demande chimique en oxygène (DCO) dans les eaux rejetées.

Cromology a à cœur de réduire sa consommation d'eau globale c'est pourquoi des installations de recyclage des eaux usées ont été modernisées en 2023 sur notre usine située dans le Nord de la France. Ce plan de modernisation continuera sur 2024 avec notre usine de Savoie. D'autres études sont en cours pour du recyclage au sein de nos usines en Europe.

Par ailleurs, en tant qu'expéditeur au départ de ses sites industriels situés dans les pays de l'Union Européenne, Cromology se conforme strictement à la réglementation ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses).

Cromology a désigné un conseiller à la sécurité externe pour chacun de ses sites qui établit un rapport de conformité par an.

Entretien avec Thierry Jeannette, directeur marketing produit
Cromology dans Infochimie Magazine février 2024



Une industrie à l'heure

Après l'avènement des solutions en phase aqueuse, l'arrivée sur le marché des produits biobasés a amorcé le second tournant de la décarbonation de l'industrie de la peinture. Mais pour répondre aux enjeux de cette transition, les industriels multiplient aussi d'autres approches, matières premières issues de l'économie circulaire, optimisation des procédés, gestion et minimisation des déchets...

Par Alexandre Rougier

L'industrie de la peinture est au second tournant de sa décarbonation », lance Thierry Jeannette, président de la commission Environnement de la Fédération des industries des peintures, encres, colorants, colles et adhésifs, résine (Fipe). Le premier virage, lui, remonte au début des années 2000, avec le passage des peintures solvantées aux solutions en phase aqueuse, encouragé par la directive européenne relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils (COV). « À l'époque, les clients et consommateurs étaient principalement sensibilisés à la question par rapport à des problématiques de santé », souligne Thierry Jeannette. En une vingtaine d'années, l'innovation a permis aux solutions en phase aqueuse d'atteindre des perfor-

mances équivalentes à celles des peintures solvantées et de s'imposer, petit à petit, jusqu'à représenter près de 90 % du marché, aujourd'hui. Même si, à l'époque, personne n'en parlait dans ce terme-là, l'industrie de la peinture venait de faire un premier pas vers la décarbonation.

À la fin des années 2000, la démarche acquiert une nouvelle dimension, avec le constat de plus en plus prégnant de la nécessité de préserver l'environnement et la planète. Les industriels commencent alors à développer des solutions en phase aqueuse biobasées (encadré p. 21), pour s'affranchir des ressources d'origine pétrochimique. À partir du milieu des années 2010, ces peintures « naturelles » rencontrent un succès grandissant dont le déclencheur semble être la prise de conscience de l'urgence environnementale par les industriels et consommateurs. « Aux résines françaises et européennes, aucune réglementation ne pousse les industriels à proposer des solutions biobasées », remarque Laurence Priente, responsable environnement de la Fipec. « Elle les incite seulement à bien communiquer et à justifier leurs obligations lorsqu'ils le font », nuance-t-elle.

Ces dernières années, la crise sanitaire du Covid-19 semble, elle aussi, avoir contribué à cette prise de



Thierry Jeannette est directeur marketing produit au sein du groupe Cromology.



Peintures et Couleurs

Innovier pour offrir des peintures et des couleurs plus respectueuses des utilisateurs et de l'environnement

Cromology développe des produits performants, répondant aux plus hautes exigences de durabilité, afin d'amener les finitions intérieures et extérieures des bâtiments aux normes fonctionnelles les plus élevées, avec un esthétisme tendance et durable.

Le Groupe s'engage à servir ses clients particuliers, applicateurs et entreprises, dans la durée, en sécurité, du sourcing des matières premières de ses peintures et ses couleurs à l'application de ses produits et solutions.

Les indicateurs de performances sont disponibles au chapitre 8
Tableau de bord des indicateurs RSE





La protection de l'habitat, des biens individuels et collectifs dans la durée

Cromology conçoit des peintures dont la fonction est d'allonger la durée de vie de l'habitat, des biens individuels et collectifs.

La résistance et la durée de vie de nos peintures appliquées est ainsi une priorité pour nos équipes Innovation et Développement Produits et Marketing.

Ces dernières s'attachent à développer des peintures avec notamment le plus haut degré de résistance à l'abrasion humide selon le test normé éponyme. C'est le cas par exemple de la peinture lessivable Class 1 de la marque Tollens. Sa formulation permet d'allonger la durée avant renouvellement des revêtements.



La réduction de l'empreinte carbone de nos peintures

Depuis plusieurs années, Cromology développe des formules utilisant des composants à empreinte carbone réduite. C'est le cas notamment des gammes de peintures à base de résines utilisant des résidus biosourcés de l'industrie agro-alimentaire lancées sur le marché français sous les marques Tollens (Biome) et Zolpan (Bioalkyd) et auprès de nos partenaires des Grandes Surfaces de Bricolage.



Par ailleurs, Cromology privilégie l'utilisation de plastique recyclé dans ses emballages. Dans l'ensemble des pays dans lesquels le Groupe opère, environ 40 % des emballages utilisés sont issus de plastique recyclé.

Enfin, Cromology met en place une démarche pour quantifier tous les impacts environnementaux sur la totalité du cycle de vie de nos peintures. Cette démarche est déployée dans tous les pays où Cromology opère en Europe, selon les normes de déclaration environnementales en vigueur (FDES pour la France et EPD pour le reste de l'Europe).





La modération de la facture énergétique

Cromology propose dans sa gamme une offre complète d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) pour augmenter les performances thermiques du bâti tout en préservant l'esthétique des façades.

Les équipes commerciales des pays de l'Union Européenne où opère Cromology sont formées à préconiser des solutions pour réduire les déperditions thermiques des murs et des façades pour les maisons individuelles, et les bâtiments collectifs et du tertiaire dans le respect des réglementations locales (RE 2020 en France par exemple).

Les systèmes ITE que commercialisent Cromology sont certifiés en accord avec les Agréments Techniques Européens (ATE).

Le Groupe commercialise également des revêtements réfléchissants dit "Cool Roof" permettant de limiter l'élévation de température des bâtiments du secteur tertiaire en réfléchissant les rayons du soleil.



La santé et la sécurité du consommateur

La sécurité et la santé du peintre et de nos clients particuliers sont une préoccupation majeure. Elle se traduit dans la conception de nos nouveaux produits avec une limitation maximale de l'utilisation de substances dangereuses et la recherche de fonctions contribuant à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur, notamment avec une réduction des taux d'émissions de COV ou de teneur en COV.

Ainsi 77% des ventes de nos peintures lancées au cours des trois dernières années sont réalisées avec des peintures éco-labellisées.

Nous avons par ailleurs lancé des gammes de peintures allégées en poids pour une application de la peinture et une maintenance facilitée. Ces gammes de peintures sont destinées principalement à nos utilisateurs professionnels.



des ventes de nos peintures lancées au cours des trois dernières années sont réalisées avec des peintures éco-labellisées





Conception de formulations Peintures et Couleurs. Achats de matières premières et de ressources naturelles.

Cromology suit les évolutions réglementaires, de plus en plus contraignantes, pour atténuer les risques et anticiper les évolutions législatives¹. Depuis plus de 3 ans, Cromology a augmenté ses investissements de façon conséquente pour mieux anticiper les modifications réglementaires et mieux évaluer les impacts.

La **cellule prospective** s'appuie sur cette veille réglementaire. Cette équipe est chargée d'identifier les technologies ou produits innovants (provenant éventuellement d'autres industries). Il s'agit d'évaluer leur potentiel technique et économique (étude d'impact), aux côtés des équipes marketing et R&D pour développer l'offre commerciale tout en anticipant les moyens de la mettre en conformité avec les nouvelles exigences réglementaires éventuelles.

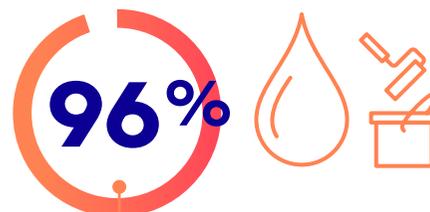
S'agissant des **ressources naturelles**, 95% des peintures produites par Cromology sont à base d'eau, limitant ainsi l'utilisation de solvants issus de ressources fossiles.

Cromology maîtrise intégralement la formulation et la production de tous ses colorants. Les équipes Innovation et Développement Produits les conçoivent et les fabriquent dans le Centre d'Excellence Colorants qui se trouve en Toscane en Italie. Ce centre a été mis en place depuis plus de 3 ans dans le but de centraliser les études et les compétences en un seul lieu.

Pour créer les couleurs, Cromology fabrique des pâtes pigmentaires à base de pigments naturels ou synthétiques, minéraux ou organiques. Ces pigments sont approvisionnés auprès d'une sélection de fournisseurs avec un cahier des charges garantissant la conformité des pigments avec les réglementations en vigueur.

Au travers d'un travail de reformulation constant des colorants par ses équipes R&D, Cromology a mis sur le marché toute sa gamme de colorants en phase aqueuse exempte de pictogramme « danger », en accord avec la réglementation CLP.

Cromology dédie une part sans cesse croissante de ses ressources R&D, revêtements et colorants, à l'élimination de substances dangereuses.

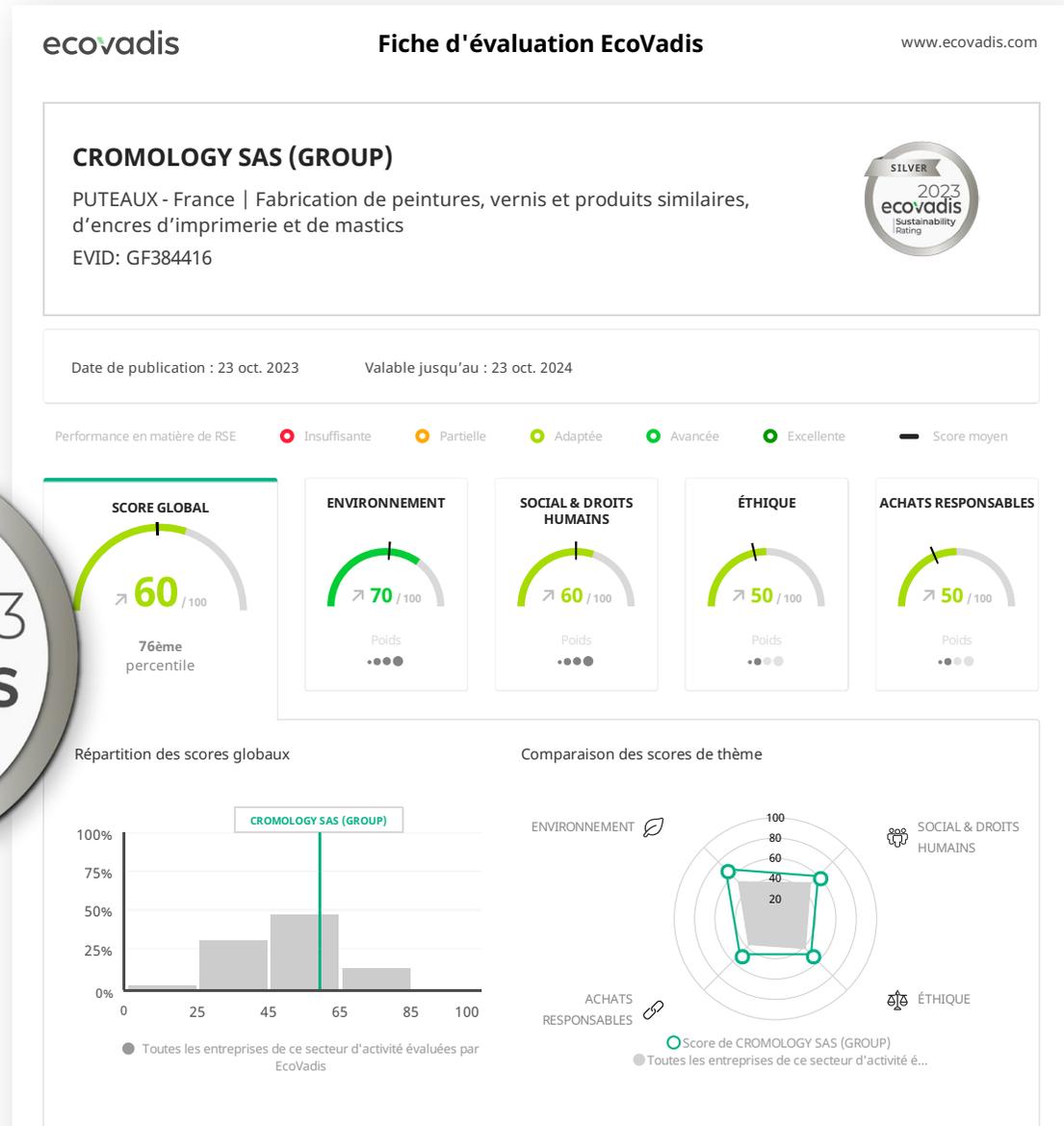


**des peintures produites
par Cromology sont à base
d'eau**

¹ À l'exception du Maroc: dans ce pays, en l'absence de réglementation spécifique, Cromology s'est fixé comme objectif de s'aligner progressivement à la réglementation européenne. La société a ainsi commencé à répertorier les matières premières dangereuses CMR et SVHC selon les critères utilisés dans l'UE et mis en place un plan d'élimination lorsque techniquement possible.

Certification Ecovadis

En 2023, le système de notation EcoVadis a délivré à Cromology la médaille d'argent avec une note de 60/100. Ce score témoigne de tout notre engagement envers des pratiques responsables, offrant ainsi à nos collaborateurs, à nos clients, fournisseurs et partenaires une assurance supplémentaire sur la qualité et la fiabilité de nos engagements.



Synthèse des résultats de notre feuille de route RSE 2020-2023

Les résultats de notre feuille de route RSE 2020-2023 traduisent l'ensemble des engagements RSE et des efforts mis en place par Cromology pour les dépasser et tendre vers l'atteinte de nos objectifs.

Chez Cromology, nous sommes très fiers de ces résultats et nous comptons continuer nos efforts sur l'ensemble des piliers de la RSE.

Nous travaillons actuellement sur la définition de notre prochaine feuille de route 2024-2026 qui sera encore plus ambitieuse et engageante afin de répondre à l'ensemble des défis RSE de demain.

	2019	2020	2021	2022	YTD 2023	2023 Obj.	
Ressources humaines	% de salariés ayant suivi au moins une formation	84%	88.5%	97%	96%	91%	100%
	Nombre moyen d'heures de formation par salarié	12.3h	11.2h	14.8h	17.9h	16,6h	14h
	% de promotions – mobilité interne	(2)	27,2%	27,9%	27,5%	34,5%	33%
	Indice de l'égalité femmes-hommes	(2)	76.8/100	81.7/100	82/100	79.2/100	85/100
Éthique des affaires	% de salariés ayant signé la politique anticorruption parmi tout le personnel du Groupe Cromology	(2)	58.2%	93%	97%	94%	100%
	% de salariés ayant signé la politique de Protection des données sur le total des salariés du Groupe Cromology	(2)	(3)	81%	95%	92%	100%
	% de salariés du service achats ayant signé la Charte « Achats responsables »	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Part du volume des achats (matières premières, emballages, biens destinés à la revente) couverte par des fournisseurs ayant signé la Charte « Achats responsables » ou le « Code de conduite des partenaires ».		69%	85,9%	90,9%	89,9%	80%
Santé et Sécurité	Taux de fréquence de tous les accidents du travail	8,4	7,7	8,4	11,6	8,9	7,2
	% de sites industriels certifiés ISO 45001	NA	100%	100%	100%	100%	100%
	Déploiement de la méthode de gestion 5S dans les points de vente (%)	97%	94,9%	99,7%	98,5%	97,7%	100%
Environnement	% de sites industriels certifiés ISO 14001	77%	70%	77%	83%	83%	91,7%
	Intensité de Composants Organiques Volatils émis par kilo tonne de production (t/kt)	0.67	0.62	0.52	0.51	0,37	0.60
	Ratio d'émission de CO2 – Scopes 1+ 2 (t CO2 éq./kt produites)	36.7	32.7	35,9	30,40	29,7	
	% du personnel éligible de Cromology formé à la réglementation ADR parmi les personnes à former	90.3%	69.9%	90.9%	87.4%	73,0%	98%
	Total des matières solides en suspension (MES) (tonne)	26.4	52.5	57.3	22.8	5.2	35
	Demande chimique en oxygène (DCO) (tonne)	53.3	60.4	47.8	36.2	19.2	50
	Consommation d'énergie (TJ)	168,6	140.19	163.82	131,71	130,31	
Peintures et couleurs	Part du nombre de matières premières faisant l'objet d'une veille réglementaire sur le total des matières premières	9%	9%	9%	12%		<10%
	Part du chiffre d'affaires des produits de moins de trois ans ayant un écolabel (sur le total du chiffre d'affaires des produits de moins de trois ans)	60%	58.3%	69%	77.4%	77,6%	65%
	Part du chiffre d'affaires réalisé avec des produits ayant un écolabel sur le total des ventes	50%	48%	52,9%	55,9%	56,4%	50%
	Nombre d'emballages achetés contenant du plastique recyclé sur le nombre d'emballages achetés par Cromology				38%	50%	
	Nombre de pays proposant des programmes de formation professionnelle	(2)	5	5	5	5	6
Part du chiffre d'affaires des Peintures réalisé avec des produits de moins de trois ans	(2)	20%	17,7%	16,6%	17,4%	23%	

* Consolidation en cours

5 Relations sociétales

Cromology n'a pas identifié de risque prioritaire concernant ses relations avec les communautés locales. Cependant, dans l'optique d'avoir une vision complète des actions menées par le Groupe sur les sujets RSE, les paragraphes suivants indiquent les principales initiatives relatives à l'économie locale et les partenariats et mécénats locaux.

Économie locale

La fabrication des produits du Groupe est essentiellement locale.

Ainsi, en 2023, la part du chiffre d'affaires de Cromology générée par les produits commercialisés sur leurs territoires de fabrication est de 96 %.

Concernant sa politique d'achats de matières premières et emballages en Europe, Cromology privilégie le recours à des fournisseurs fabriquant en Europe au plus près de ses sites de production (95% de ses achats en 2023).

Partenariats et mécénats

Cromology encourage son personnel à soutenir les actions d'associations, locales ou nationales, qui interviennent dans divers domaines – aide aux personnes vulnérables, promotion du patrimoine local ou national, associations sportives ou à visées pédagogiques – sous la forme d'aides financières ou de dons de peinture et de services.



**part du chiffre d'affaires
de Cromology générée
par les produits
commercialisés sur leurs
territoires de fabrication**

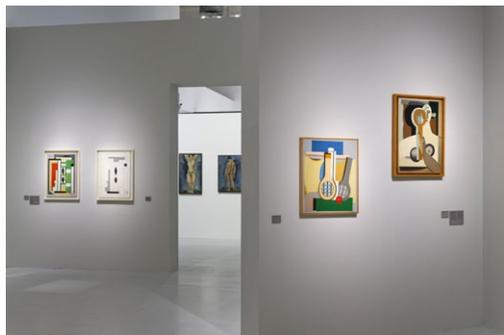


En **France**, nos démarches en faveur des personnes en situation de handicap sont également nombreuses avec notamment la mise en place de partenariats avec des ESATs (entretiens des espaces verts, réétiquetage de produits.), l'organisation pour la première année du DuoDay.

Des initiatives sociales ou environnementales sont également proposées aux collaborateurs: partenariat avec la plateforme de covoiturage Klaxit, collecte de jouets pour les restos du cœur juste avant Noël.

Chez Cromology, que ce soit en France ou à l'international, la promotion de l'art et de la culture est une priorité forte, comme en témoignent les nombreux partenariats que nous avons noué : en France, grâce à la marque Tollens, avec le Musée d'Orsay et de l'Orangerie (Paris), le Musée de la Piscine de Roubaix, le Château de Chantilly ou bien encore le Musée d'Art Moderne et Contemporain de Saint-Etienne.

Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne



Musée d'Orsay à Paris, exposition Pastels de Millet à Redon



En **Espagne**, Cromology s'engage dans des actions de soutien à des personnes en situation de handicap avec notamment un partenariat avec le SELID, centre d'insertion par le travail et la formation de personnes handicapées, en embauchant du personnel pour des missions courtes via ce centre. Mais également auprès d'autres entreprises favorisant l'insertion de personnes en situation de handicap : achat d'EPI auprès de Protec & Marti, entretien des espaces verts avec Fundacio ceo del Maresme, ou bien encore emballage de cadeaux de Noël par Christmas Bouchet. Cromology Espagne soutient également la Croix Rouge espagnole dans la lutte contre l'exclusion sociale.

En **Italie**, Cromology soutient depuis des années des associations liées à l'enfance, notamment i Bambini delle Fate (accompagnement d'enfants autistes et leurs familles) et Colori Per La Pace di Stazzema (exposition de dessins de centaines de milliers d'enfants de 134 nations du monde entier). Les équipes italiennes soutiennent plusieurs associations via des donations produits afin d'améliorer les espaces de vie et favoriser la réinsertion professionnelle ou éducative (ex : la Fondazione Dynamo Camp Onlus dont la vocation est d'offrir des programmes récréatifs gratuits à des enfants malades, Cose e persone, Nanina..). Ils se sont également engagés pour le réaménagement urbain avec par exemple l'artiste Massimo Sirelli lors du Catanzaro ColorFul Event qui a mis en peinture une centaine de brise-lames en béton dans la zone portuaire de Catanzaro ; ou bien encore un projet de réaménagement urbain de zones défavorisées de la ville de Cosenza.



Œuvre de l'artiste italien Massimo Sirelli



Œuvre de l'artiste Massimo Sirelli dans le paysage urbain de la ville de Cosenza

Le **Maroc** a connu le 8 septembre 2023 le tremblement de terre le plus important jamais enregistré dans l'histoire du pays, avec une magnitude estimée entre 6,7 et 6,9, et plus de 2000 victimes. Les équipes de Cromology Maroc se sont donc toutes mobilisées pour venir en soutien aux victimes (+6000€ de donations dont des tentes et du matériel). Elles se sont aussi engagées auprès d'actions de rénovation et de modernisation d'écoles et de mosquées.

Au **Portugal**, des dons de peinture sont faits chaque année à des associations caritatives qui viennent en aide aux jeunes à conduite addictive, des pompiers volontaires, des clubs sportifs locaux, des écoles et garderies, des associations de protection des animaux et des communes. Parmi les actions 2023, nous pouvons souligner la mise en peinture d'un mur à l'effigie du Pape lors des Journées Mondiales de la Jeunesse à Coimbra, la réhabilitation de lieux publics avec la Junta Freguesia Carapinheira, ou bien encore des donations de denrées alimentaires et produits d'hygiène au CAT (Centra de acolhimento temporario).

Fresque murale réalisée à l'aide de nos dons de peinture lors de JMJ 2023 au Portugal



Réhabilitation d'une école avec la Junta Freguesia Carapinheira au Portugal

6 Méthodologie

Cadre des thématiques abordées dans ce reporting extra-financier

Parmi les thématiques obligatoires selon la Déclaration de performance extra-financière (DPEF) qui sert de trame à ce rapport RSE, certaines ne s'appliquent pas aux activités de Cromology.

Ainsi, Cromology n'estime pas être porteur de risque ou d'opportunité majeurs sur les sujets de lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et le respect d'une alimentation responsable, équitable et durable. A noter également qu'en terme d'émissions de gaz à effet de serre, Cromology ne remet pas à jour chaque année les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre liées aux activités de transport amont et aval de l'activité, et plus largement les émissions du scope 3 qui représentent environ 95% des émissions (le dernier bilan carbone du Groupe a été réalisé en 2021 et sera remis à jour en 2024), et ne les publie pas. Le plan d'action visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport amont et aval de l'activité n'est pas encore communiqué à ce jour. Enfin, Cromology n'a pas mené d'action spécifique visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves.

Méthodologie de collecte des indicateurs de suivi

Périmètre et méthodes de consolidation des indicateurs clés

Les indicateurs clés sélectionnés pour ce rapport sont consolidés sur le périmètre total des filiales consolidées dans les comptes de Cromology. Le périmètre de Cromology comprend 15 sites industriels (production et logistique).

Pour chaque indicateur, une méthodologie précise de calcul est définie dans le chapitre « Note méthodologique » ci-après. Lorsque les données mesurées ne sont pas disponibles, chaque site produit des estimations.

Responsabilités et contrôles

La Direction des Ressources Humaines Groupe collecte et consolide les données sociales, en assure le contrôle de cohérence et la validation. Il est de la responsabilité de la communauté des ressources humaines de Cromology, dans chaque filiale, de produire ces données.

La Direction HSE de Cromology consolide les données « sécurité » et « environnement » tout en effectuant des contrôles de cohérence.

Les indicateurs « sécurité » sont produits par

chaque responsable sécurité dans chaque filiale. La production des données environnementales relève de la responsabilité des experts environnement de chacune des filiales de Cromology.

Les indicateurs de suivi des produits de moins de trois ans et la part de chiffre d'affaires de nouveaux produits ayant un label environnemental dans ses produits de moins de trois ans sont produits par chaque Direction Marketing au niveau des filiales. La consolidation de ces données et le contrôle de cohérence sont effectués par la Direction Innovation et Développement Produits Groupe.

L'indicateur de suivi du nombre de matières premières comprenant des matières premières réglementées dans les formulations des peintures fabriquées par Cromology est produit par la Direction Innovation et Développement Produits Groupe.

L'indicateur de volume d'utilisation des formules contenant des matières premières réglementées de type SVHC, CMR (1 et 2) en tonnage est produit par la Direction Innovation et Développement Produits Groupe.

L'indicateur de suivi du « % de plastique recyclé dans le plastique des emballages des produits vendus par Cromology » est suivi par la Direction des Achats Groupe. Il est produit par les fournisseurs.

Chaque filiale de Cromology est responsable des indicateurs qu'elle collecte et qu'elle contrôle.

Chaque Directeur de site est responsable de la production et du premier contrôle des indicateurs produits.

Note méthodologique

Précisions et limites méthodologiques

Depuis l'exercice fiscal 2019, les données Sociales, Santé & Sécurité et Environnementales sont reportées directement par les équipes des sites de Cromology.

Sont précisées pour les indicateurs suivants, les définitions et les méthodologies de reporting suivies et, le cas échéant, les incertitudes associées.

Sont précisées pour les indicateurs suivants, les définitions et les méthodologies de reporting suivies et, le cas échéant, les incertitudes associées.

Indicateurs Ressources Humaines

Engagement des collaborateurs

Taux d'absentéisme: Le TA-1 est le taux d'absentéisme des collaborateurs en CDI et CDD reporté sur l'ensemble des filiales.

Il s'agit du nombre de jours calendaires d'absence divisé par le nombre de jours annuel total (soit 365*effectifs en CDD et CDI).

Les absences incluent : les absences maladie, les absences non autorisées non payées, les absences liées aux accidents de travail et de trajet. Les autres types d'absence ne sont pas comptabilisés dans le calcul du taux d'absentéisme, en particulier les absences longue durée d'une durée supérieure à trois ans.

Le taux de départ à l'initiative des collaborateurs (démission, retraites). Ce taux prend en compte le nombre de démissions et de départs en retraite des collaborateurs rapportés au nombre total de départs.

% de salariés ayant suivi au moins une formation par an, nombre moyen d'heures de formation par salarié: Les heures de formation des collaborateurs en CDI et CDD sont reportées sur l'ensemble des filiales. Elles incluent les formations internes et externes (y compris les formations e-learning) et excluent les heures correspondant à la formation scolaire des alternants sur le périmètre France.

% de promotions: personnes au sein de l'effectif dont le coefficient, le niveau et l'échelon ont changé sur l'effectif total.

% de promotions – mobilité interne: personnes au sein de l'effectif qui ont changé de poste parmi les postes permanents vacants pourvus au cours de la période de référence.

Diversité, inclusion et égalité de traitement

% de femmes parmi les salariés

% de femmes parmi le management Cet indicateur permet de suivre la proportion de femmes possédant un rôle de manager au sein de l'entreprise.

% de femmes dans les recrutements

Indice d'égalité femmes-hommes: Basé sur l'Indice d'égalité femmes-hommes France pour les entreprises de plus de 250 salariés; s'applique à toutes les entités de Cromology. L'Indice d'égalité femmes-hommes permet de contrôler :

- l'écart salarial entre les femmes et les hommes, à catégorie socioprofessionnelle et âge équivalent;
- la différence de taux d'augmentation individuelle entre les hommes et les femmes;
- la différence de taux de promotion entre les hommes et les femmes;
- le % de salariées augmentées au retour de congé maternité;
- la parité parmi les 10 rémunérations les plus élevées.

L'indice est calculé au niveau des entités, puis consolidé au niveau du Groupe. Cette consolidation est effectuée pour chaque entité pour laquelle l'indice est calculable. Le résultat de l'indice de l'entité tient compte de l'effectif de l'entité (pondération).

Effectif global: Sont comptabilisés dans l'effectif global les salariés ayant un contrat de travail (CDI ou CDD y compris les alternants) au dernier jour calendaire de l'année. Les stagiaires non rémunérés et doctorants sont exclus du périmètre ainsi que les employés bénéficiant d'un régime spécifique de pré-retraite. Les données d'effectifs sont reportées en personnes physiques et non pas en ETP. À partir de 2019, les employés en préavis ou congé de reclassement pour motif économique sont exclus.

Embauches & départs: Les entrées sont des embauches directement en CDI et des conversions

de CDD en CDI ou des entrées par acquisition de sociétés. Les départs concernent uniquement les CDI pour des départs à l'initiative du salarié ou de l'employeur ou pour retraite ou pour cession d'entreprise ainsi que les décès. Les mutations internes entre sociétés du Groupe sont comptabilisées au niveau du Groupe. À partir de 2019, les employés en préavis ou congé de reclassement pour motif économique sont inclus dans les sorties à l'initiative de l'employeur.

Indicateurs Éthique des Affaires

Lutte contre la corruption active et passive

% de salariés ayant signé la politique anticorruption du Groupe sur le total des salariés éligibles

% de salariés ayant été formés à la politique anticorruption du Groupe sur le total des salariés éligibles

Protection des données

% de salariés ayant signé la politique de Protection des données sur le total des salariés éligibles

% de salariés ayant été formés au programme de protection des données du Groupe sur l'ensemble des salariés éligibles: Sont considérés comme éligibles l'ensemble des collaborateurs du Groupe, à l'exception des collaborateurs en maladie longue durée au moment du lancement des programmes et des collaborateurs dont l'ancienneté est inférieure à un mois.

Risques liés aux fournisseurs et à la chaîne d'approvisionnement

% de salariés du service Achats ayant signé la Charte éthique « Achats »: Il s'agit du pourcentage de collaborateurs Achats de la Direction Achats

Groupe ayant signé la charte, sur le nombre de collaborateurs Achats.

Part de volume d'achats matières premières couvert par des fournisseurs ayant signé la Charte « Achats responsables » ou le « Code de Conduite des partenaires »: Il s'agit du pourcentage du montant des achats auprès des fournisseurs principaux¹) ayant signé la Charte « Achats responsables » ou le « Code de Conduite des partenaires », ou encore ceux ayant présenté une démarche RSE répondant aux critères de la Charte « Achats responsables » ou le « Code de Conduite des partenaires », sur le montant total des achats.

Part de volume d'achats emballages couvert par des fournisseurs ayant signé la Charte « Achats responsables »: Il s'agit du pourcentage du montant des achats d'emballages plastiques et métalliques auprès des fournisseurs principaux/à risque¹ ayant signé la Charte « Achats responsables » ou le « Code de Conduite des partenaires », ou encore ceux ayant présenté une démarche RSE répondant aux critères de la Charte « Achats responsables » ou le « Code de Conduite des partenaires », sur le montant total des achats.

Part du montant des achats (biens destinés à la revente) couverte par les fournisseurs ayant signé la Charte « Achats responsables »: Il s'agit du pourcentage du montant des achats auprès des fournisseurs principaux/à risque¹ ayant signé la Charte « Achats responsables » ou le « Code de Conduite des partenaires », ou encore ceux ayant présenté une démarche RSE répondant aux critères de la Charte « Achats responsables » ou le « Code de Conduite des partenaires », sur le montant total des achats.

Part du volume des achats (matières premières, emballages, biens destinés à la revente) couverte par des fournisseurs ayant signé la Charte « Achats responsables »: Il s'agit du pourcentage du montant

des achats auprès des fournisseurs principaux/à risque¹ ayant signé la Charte « Achats responsables » ou le « Code de conduite des partenaires », ou encore ceux ayant présenté une démarche RSE répondant aux critères de la Charte « Achats responsables » ou le « Code de conduite des partenaires », sur le montant total des achats.

¹ Les fournisseurs principaux/à risque désignent, selon la règle des « 80/20 » établie par l'équipe Achats de Cromology: 20 % des fournisseurs représentant 80 % du montant total des achats ou présentant un risque.

Indicateurs Santé et Sécurité

Taux de fréquence des accidents avec arrêt (TF-1): Le taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (TF-1) est le nombre d'accidents enregistrables avec arrêt de travail supérieur à un jour, survenus au cours d'une période de douze mois, par million d'heures travaillées. Il est reporté sur l'ensemble des filiales de Cromology, intégrant les CDD, CDI, intérimaires et sous-traitants.

Les accidents de trajet sont pris en compte dans ces indicateurs lorsqu'ils surviennent pendant le temps de travail. Les accidents de trajet domicile-travail ne sont, quant à eux, pas pris en compte.

Depuis 2022 les accidents contestés et non liés au travail (norme DuluxGroup Incident Management) ne sont plus pris en compte dans le calcul de l'indicateur.

Taux de fréquence de tous les accidents du travail (TF-2): Le taux de fréquence de tous les accidents de travail (TF-2) est le nombre d'accidents enregistrables avec et sans arrêt de travail, survenus au cours d'une période de douze mois, par million d'heures travaillées. Il est reporté sur l'ensemble des filiales de Cromology, intégrant les CDD, CDI, intérimaires et sous-traitants.

Les accidents de trajet sont pris en compte dans ces indicateurs lorsqu'ils surviennent pendant le temps de travail. Les accidents de trajet domicile-travail ne sont, quant à eux, pas pris en compte.

Depuis 2022 les accidents contestés et non liés au travail (norme DuluxGroup Incident Management) ne sont plus pris en compte dans le calcul de l'indicateur.

Taux de gravité des accidents (TG): Le taux de gravité des accidents avec arrêt correspond au nombre de jours d'arrêts de travail survenus au cours d'une période de douze mois, à la suite d'un accident de travail, par millier d'heures travaillées. Il est reporté sur l'ensemble des filiales de Cromology.

Déploiement de la méthode 5S dans les Points de Vente (%): Nombre d'audits 5S réalisés dans les points de vente par rapport aux audits 5S à réaliser.

% de sites industriels certifiés ISO 45001: Nombre de sites industriels certifiés ISO 45001 sur le nombre total de sites industriels.

Indicateurs Environnement

Gestion des déchets

% de sites de production et logistique certifiés ISO 14001: Nombre de sites de production et logistiques certifiés ISO 14001 sur le nombre total de sites de production et logistique.

Déchets produits (% du volume de production): Via ces indicateurs, il s'agit d'évaluer la quantité de déchets générés (en tonnes) par tonne de produits fabriqués. Ce taux ne prend pas en compte les déchets exceptionnels de type déchets de désamiantage des bâtiments. Les déchets des réseaux sont inclus, dangereux et non dangereux.

Déchets dangereux produits (% du volume de production): Il s'agit d'évaluer la quantité de déchets dangereux générés (en tonnes) par tonne de produits fabriqués. Ce taux ne prend pas en compte les déchets exceptionnels de type déchets de désamiantage des bâtiments. Les déchets des réseaux sont inclus.

Réduction des émissions

Indicateurs utilisés:

Émissions de CO2

Émissions de CO2 – Scope 1 (tonnes CO2 éq.)

Émissions de CO2 – Scope 2 (tonnes CO2 éq.)

Ratio d'émission de CO2 – Scope 1 (tonnes CO2 éq./kT produites)

Ratio d'émission de CO2 – Scopes 1+2 (tonnes CO2 éq./kT produites)

Ces émissions sont calculées avec des facteurs d'émission sur la base des consommations d'énergies. Les facteurs d'émission ont été mis à jour pour 2023 et sont issus de la base OMINEA 2023 ou de la base de données Ademe (Nov. 2023). Les émissions pour 2022 et 2021 n'ont pas été recalculées et utilisent les facteurs de la base OMINEA 2022 et 2021, et de l'Ademe (2022 et 2021).

Les émissions de CO2 incluent le Scope 1 (consommation de fioul domestique et de gaz) et le Scope 2 (consommation d'électricité).

Intensité de Composants Organiques Volatils émis par kilo tonne de production (t/kt)

Les émissions de COV issues des énergies de combustion ne sont pas incluses dans le calcul des COV total. Elles représentaient moins de 0,2 % des émissions totales de COV en 2018 (en tonnes produites).

Les émissions de COV provenant des procédés industriels (utilisation de solvants) sont celles qui

contribuent principalement à cet indicateur.

La méthodologie de calcul reprend la méthodologie utilisée dans le cadre des plans de gestion des solvants.

L'indicateur « COV » est calculé de la manière suivante (autres COV émis) : COV (tonnes) dans les matières premières (« COV entrants 1 ») : ces COV sont calculés sur la base du taux de COV (%) et de la quantité consommée (tonne) de chaque matière première ; COV (tonnes) dans les produits finis (« COV sortants 2 ») : ces COV sont calculés à partir du taux de COV moyen d'une formulation de peinture. Ce taux de COV moyen est calculé sur la base du taux de COV des formules représentant au moins 50 % du tonnage produit total du site considéré. Une pondération avec le tonnage de chaque formule donne le taux de COV moyen qui est ensuite appliqué à la totalité des tonnages produits ; COV liés aux déchets (« COV sortants 3 ») : ces COV sont calculés en appliquant sur les déchets (tonnes) contenant des solvants soit le taux de COV moyen des matières premières soit le taux de COV moyen des produits finis, en fonction de la nature des déchets ; COV « diffus ». Ces COV sont calculés comme suit : valeur de (1) – valeur de (2) – valeur de (3).

À noter qu'une partie des données est estimée et correspond à la meilleure information disponible à date par Cromology (consommation d'énergie de fin d'année, émissions de COV sur des sites non significatifs). Les données sont corrigées rétroactivement dans le rapport RSE N+1 et signalés par un astérisque. Les impacts de ces corrections sont non significatifs (inférieurs à 5%).

Conformité à la réglementation relative aux produits chimiques

% de salariés éligibles de Cromology formés à la réglementation ADR parmi les personnes à former :
% de salariés éligibles de Cromology formés à la

réglementation ADR parmi les personnes à former
Formation des salariés à la réglementation ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route) : pourcentage de salariés formés à la réglementation ADR par rapport au nombre de personnes prévues dans les plans annuels de formation ADR.

Total des matières solides en suspension (MES) (tonne) : Les matières solides en suspension désignent de petites particules solides qui restent en suspension dans l'eau. Le test MES mesure la quantité de particules en suspension qui ne passera pas à travers un filtre, ce qui est un indicateur de la qualité de l'eau. Le total des MES est mesuré sur un échantillon prélevé après le fonctionnement du traitement interne pour être représentatif de la qualité de l'eau rejetée.

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (tonnes) : La DCO désigne la masse d'oxygène nécessaire pour oxyder complètement les composés contenant du carbone et de l'hydrogène dans un litre de solution, ce qui est un indicateur de la qualité de l'eau. La DCO est mesurée sur un échantillon prélevé après le fonctionnement du traitement interne pour être représentatif de la qualité de l'eau rejetée.

Achat de matières premières et de ressources naturelles

Nombre de matières premières potentiellement visées par la réglementation (% du total des matières premières)

Nombre de matières premières potentiellement visées par la réglementation sur le nombre total des matières premières

Consommation d'énergie : Les consommations d'énergie correspondent aux consommations des activités de production et des réseaux de distribution. Elles n'incluent pas les consommations

associées au transport des employés. Elles sont reportées sur l'ensemble des filiales de Cromology.

Indicateurs Peintures et Couleurs

Part du chiffre d'affaires des Peintures réalisé avec des produits de moins de trois ans.

Part du chiffre d'affaires réalisé avec des peintures de moins de trois ans ayant un écolabel (sur le total des revenus des produits de moins de trois ans) : Il s'agit de la part de revenu généré avec des produits de moins de trois ans ayant un écolabel sur le total des revenus des produits de moins de trois ans.

Les écolabels sont :

- l'écolabel, label écologique de l'Union européenne, établi en 1992 ;
- le label TÜV SÜD est délivré par l'organisme indépendant allemand éponyme dans le domaine des énergies renouvelables ;
- le label NF Environnement est délivré par l'Afnor (peintures, vernis et produits connexes – NF 130) ;
- les labels Excell Zone Verte et Excell Plus de Excell, laboratoire accrédité ISO 17025, qualifient des matériaux, produits et revêtements compatibles avec la qualité de l'air intérieur des lieux de vie, d'habitats HQE ou des locaux d'industries agroalimentaires.
- Ont été également inclus Safelife, le label A+, mesurant la qualité de l'air intérieur, le label suisse environnemental A, A- et B et d'autres logos écologiques certifiés par un organisme indépendant.

Part du chiffre d'affaires réalisé avec des peintures ayant un label environnemental sur le total des ventes

Part de la production de produits à base d'eau sur la production totale

Part d'emballages achetés contenant du plastique recyclé sur le total d'emballages plastiques achetés.

Il s'agit du nombre d'emballages contenant du plastique recyclé (PIR, PCR ou régénéré), rapporté au nombre total d'emballages plastiques acheté auprès des fournisseurs principaux/à risque.

7 Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « Entité »), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, aux bornes du sous-groupe Cromology, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), établie de manière volontaire par l'entité dans le respect des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce et jointe à ce rapport.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière respecte les dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce, et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité).

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypo-



thèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie sous la responsabilité du comité RSE rattaché à la direction générale conformément aux dispositions légales et réglementaires, étant précisé qu'elle n'a pas été arrêtée par le conseil d'administration

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;

- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) .

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre novembre 2023 et mai 2024 sur une durée totale d'intervention de cinq semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;



- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale, et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques conformément au I de l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour certains risques, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités .
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices³ et couvrent entre 25% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.
- Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 7 juin 2024

KPMG S.A.
Elisabeth Roumegoux-Rouvelle
Associée

KPMG S.A
Anne Garans
Experte ESG

Annexe

Informations qualitatives (actions et résultats) considérées les plus importantes

Politique et actions permettant de gérer les risques liés au transport de produits dangereux

Politique et actions mises en place pour suivre les évolutions réglementaires des matières premières

Politiques et actions en faveur de la diversité et inclusion

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs considérés les plus importants

Effectif total

Taux d'absentéisme en jours calendaires (TA-1)

Taux de turnover subi

Part de femmes parmi le management

Taux de fréquence de tous les accidents du travail (TF-2)

Taux de gravité des accidents (TG)

Part de salariés formés à la politique anticorruption de Cromology

Part de salariés formés au programme de protection des données de Cromology

Part de volume d'achats d'emballages couvert par des fournisseurs ayant signé la Charte « Achats responsables » de Cromology

Émissions de CO₂ – Scope 1 (tCO₂ éq.)

Émissions de CO₂ – Scope 2 (tCO₂ éq.)

Ratio d'émission de CO₂ – (Scopes 1 + 2) (tCO₂ éq./kt produites)

Intensité de composants organiques volatils émis par kilotonne de production (t/kt)

Déchets dangereux et non dangereux produits (% des volumes de production)

Demande chimique en oxygène (DCO)

Part du chiffre d'affaires réalisé avec des produits ayant un label environnemental dans les ventes totales

Nombre d'emballages achetés contenant du plastique recyclé sur le nombre d'emballages achetés par Cromology

Ressources Humaines

	2021	2022	2023
Effectifs			
Effectifs Groupe	3184	3150	3147 ♦
dont CDI	3085 96,9%	3058 97,1%	3033 96,4%
dont CDD	100 3,1%	92 2,9%	114 3,6%
dont femmes	933 29,3%	914 29%	916 29,1%
dont hommes	2251 70,7%	2236 71%	2231 70,9%
Entrées dans le Groupe ¹	390	440	413
dont femmes	140 35,9%	147 33,4%	126 30,5%
Sorties du Groupe ²	465	467	424
dont femmes	151 32,5%	152 35,1%	128 30,2%
Répartition des effectifs par zone			
France (inclus Belgique et Luxembourg)	68,7%	67,6%	68,6%
Europe du Sud (Espagne, Italie, Portugal)	23,0%	23,6%	23,2%
Autres pays (Maroc, Suisse)	8,3%	8,8%	8,2%
Engagement des collaborateurs			
Taux d'absentéisme en jours calendaires (TA-1) (%)	4,90%	5,4%	5,1% ♦
Turnover	14,7%	15,2%	14%
Turnover subi	6,6%	8,4%	8%*
Nombre moyen d'heures de formation par salarié « Feuille de route 2023 »	14,8	17,9	16,6
% de salariés ayant suivi au moins une formation « Feuille de route 2023 »	97%	96%	91%
% de promotions	9,7%	7,2%	13,6%
% de promotions – mobilité interne « Feuille de route 2023 »	27,9%	27,5%	33,5%
Diversité, inclusion et égalité de traitement			
% de femmes parmi les salariés	29,3%	29%	29,1%
% de femmes parmi le management	26,8%	27,5%	28,5% ♦
% de femmes dans les recrutements	35,9%	33,4%	30,5%
Indice de l'égalité femmes-hommes « Feuille de route 2023 »	81,7	82	79,2

¹ CDI + conversion de CDD en CDI + mutations en interne + acquisitions.

² CDI seulement

Éthique des Affaires

	2021	2022	2023
Lutte contre la corruption active et passive			
% de salariés ayant signé la politique anticorruption parmi tout le personnel du groupe Cromology « Feuille de route 2023 »	93%	97%	94%
% de salariés ayant été formés à la politique anticorruption du Groupe sur le total des salariés du groupe Cromology	89%	97%	94% ♦
Protection des données			
% de salariés ayant signé la politique de Protection des données sur le total des salariés du groupe Cromology « Feuille de route 2023 »	81%	95%	92%
% de salariés ayant été formés au programme de protection des données du Groupe sur le total des salariés du groupe Cromology	87%	95%	92% ♦
Risques liés aux fournisseurs et à la chaîne d'approvisionnement			
% de salariés du service achats ayant signé la Charte « Achats responsables » « Feuille de route 2023 »	100%	100%	100%
Part de volume d'achats matières premières couvert par des fournisseurs ayant signé la Charte « Achats responsables » ou le « Code de Conduite des partenaires ».	79,3%	84,4%	83,4%
Part de volume d'achats emballages couvert par des fournisseurs ayant signé la Charte « Achats responsables » ou le « Code de Conduite des partenaires ».	86,4%	87,3%	89,3% ♦
Part du montant des achats (Biens destinés à la revente) couverte par les fournisseurs ayant signé la Charte « Achats responsables » ou le « Code de Conduite des partenaires ».	93,8%	98,1%	97,4%
Part du volume des achats (matières premières, emballages, biens destinés à la revente) couverte par des fournisseurs ayant signé la Charte « Achats responsables » ou le « Code de Conduite des partenaires ». « Feuille de route 2023 »	85,9%	90,4%	89,9%
¹ Nouvel indicateur 2021			
Santé et Sécurité	2021	2022	2023
Taux de fréquence des accidents avec arrêt (TF-1) « Feuille de route 2023 »	5,93	8,1	7,5
Taux de fréquence de tous les accidents du travail (TF-2)	8,37	11,5	8,9 ♦
Taux de gravité des accidents (TG)	0,70	0,72	0,31 ♦
Déploiement de la méthode de gestion 5S dans les Points de Vente (%) « Feuille de route 2023 »	99,7%	98,5%	97,7%
% de sites industriels certifiés ISO 45001 « Feuille de route 2023 »	100%	100%	100%

Environnement	2021	2022	2023
Gestion des déchets			
% de sites industriels certifiés ISO 14001 « Feuille de route 2023 »	77%	83%	83%
Déchets produits (% du volume de production)	4,4%	4,6%	4,2♦
Déchets dangereux produits (% du volume de production)	1,3%	1%	1%
Réduction des émissions			
Émissions de CO2 – Scope 1 (t CO2 éq.)	3 134,07	2147,82	1891,3♦
Émissions de CO2 – Scope 2 (t CO2 éq.)	4652,74	4120,92	4288,2♦
Ratio d'émission de CO2 – Scope 1 (t CO2 éq./kt produites)	14,47	10,42	9,07♦
Ratio d'émission de CO2 – Scopes 1+ 2 (t CO2 éq./kt produites) « Feuille de route 2023 »	35,94	30,40	29,6♦
Intensité de Composants Organiques Volatils émis par kilo tonne de production (t/kt) « Feuille de route 2023 »	0,54	0,51	0,37♦
Conformité à la réglementation relative aux produits chimiques			
% du personnel éligible de Cromology formé à la réglementation ADR parmi les personnes à former « Feuille de route 2023 »	90,9%	86,9%	73%
Total des matières solides en suspension (MES) (tonne) « Feuille de route 2023 »	57,29	22,81	5,2
Demande chimique en oxygène (DCO) (tonne) « Feuille de route 2023 »	47,83	36,24	23,8♦
Consommation d'énergie (TJ) « Feuille de route 2023 »	163,8	133,7	131,8

Peintures et Couleurs	2021	2022	2023
Part du chiffre d'affaires des Peintures réalisée avec des produits de moins de trois ans	17,7%	16,6%	17,4%
Part du chiffre d'affaires des produits de moins de trois ans ayant un écolabel (sur le total du chiffre d'affaires des produits de moins de trois ans) « Feuille de route 2023 »	69%	77,4%	77,6%
Part du chiffre d'affaires réalisé avec des produits ayant un écolabel sur le total des ventes « Feuille de route 2023 »	51,8%	55,9%	56,4%♦
Part de la production de produits à base d'eau sur la production totale	93%	94,7%	94,9%
Nombre d'emballages achetés contenant du plastique recyclé sur le nombre d'emballages achetés par Cromology		38,4%	50%♦
Nombre de pays proposant des programmes de formation professionnelle « Feuille de route 2023 »	5	5	5
Part du nombre de matières premières faisant l'objet d'une veille réglementaire sur le total des matières premières « Feuille de route 2023 »	9%	12%	14%
Part du volume de matières premières faisant l'objet d'une veille réglementaire (% du total des matières premières)	2%	4%	9%

¹ Hors Suisse

Les indicateurs identifiés par le pictogramme ♦ ont fait l'objet de travaux de vérification visant à formuler une conclusion d'assurance modérée par le tiers indépendant.

9 Enjeux des activités et matrice de matérialité

Pour définir son approche en matière de développement durable et établir sa feuille de route RSE 2020-2023, Cromology a élaboré une cartographie de ses risques RSE pour identifier les enjeux de ses activités et de sa chaîne de valeur.

11 risques principaux et leurs politiques d'atténuation font l'objet d'un examen annuel par le Comité RSE. Leur analyse en 2023 n'a pas fait apparaître la nécessité de les réviser par rapport à la publication de 2021.

Cromology s'appuie aussi sur une analyse de matérialité, effectuée pour la première fois en 2021 pour caractériser les attentes de ses parties prenantes quant à ses ambitions en matière de développement durable.

L'analyse de matérialité

Cette analyse confirme les priorités matérielles que le Groupe s'est donné dans sa feuille de route RSE 2020-2023 pour la réussite de ses activités et pour ses parties prenantes externes. Elle est le fruit d'une consultation menée dans les principaux pays où le Groupe opère, auprès de plus de 126 parties prenantes externes (65) et internes (61) : fournisseurs ; clients distributeurs ; clients prescripteurs, peintres, clients BtoC ; associations d'intérêt général, experts sectoriels, acteurs financiers ; acteurs publics, institutionnels, économiques.

Les parties prenantes ont fait part des enjeux prioritaires pour Cromology, par ordre d'importance :

- Engagement des collaborateurs et attractivité
- Conformité à la réglementation sur les produits chimiques
- Conditions de travail des employés et sécurité sur le lieu de travail
- Développement de solutions durables en matière de peinture
- Prévention des risques industriels liés aux agents chimiques
- Expérience des consommateurs
- Gestion des déchets (site de production, de logistique et de distribution)
- Solutions d'emballage durables
- Réduction de la pollution de l'air intérieur
- Gestion de la fin de vie des produits et économie circulaire

10 Récapitulatif des risques identifiés et des politiques d'atténuation mises en place

Thématiques RSE	Risques extra-financiers	Description du risque	Politiques et mesures d'atténuation	KPIs (indicateurs clés de mesure des risques)	Paragraphe concerné
Social	Risques liés au manque d'engagement des collaborateurs	Le niveau d'engagement des collaborateurs est clé pour le développement des activités.	Actions concernant l'engagement des collaborateurs (salaires, formation, évolution de carrière, conditions de travail)	Taux d'absentéisme en jours calendaires (TA1) (%) Effectifs (nb et %) Taux d'absentéisme en jours travaillés (TA2) (%) Turnover subi (%) Nombre moyen d'heures de formation par salarié	6.a
	Diversité, inclusion et égalité de traitement	L'impact potentiel serait des départs de l'entreprise, des difficultés de recrutement et des problématiques d'appartenance	Actions relatives à la promotion de la diversité, l'inclusion et l'égalité de traitement	% de promotions % de femmes parmi les salariés % de femmes parmi le management % de femmes dans les recrutements Indice de l'égalité femmes-hommes	
Chaîne d'approvisionnement	Risques liés aux fournisseurs et à la chaîne d'approvisionnement	L'impact potentiel est une rupture d'approvisionnement en matières premières si le site de production d'un fournisseur est affecté et pèse à son tour sur la capacité de production de Cromology	Les exigences vis-à-vis des fournisseurs sont formalisées par la signature du code de conduite partenaire. L'ensemble des collaborateurs achat signent une charte éthique achats. Mise en place de plan de progrès annuel des achats et développement du double sourcing	Part de volume d'achats matières premières couvert par des fournisseurs ayant signé la Charte « Achats responsables » Part de volume d'achats emballages couvert par des fournisseurs ayant signé la Charte « Achats responsables » Part du montant des achats (biens destinés à la revente) couverte par les fournisseurs ayant signé la Charte « Achats responsables »	6.b

10 Récapitulatif des risques identifiés et des politiques d'atténuation mises en place

Thématiques RSE	Risques extra-financiers	Description du risque	Politiques et mesures d'atténuation	KPIs (indicateurs clés de mesure des risques)	Paragraphe concerné
Conformité	Risques associés au non-respect des dispositions anticorruption (loi Sapin 2) par les salariés, représentants ou partenaires	L'impact potentiel serait une sanction en cas de non-respect et un effet négatif sur la réputation de Cromology	Politique et procédures mises à jour (politique anticorruption, conflits d'intérêts, procédures d'évaluation par des tiers, règles internes établissant l'obligation de respect du Code) ; Registre des cadeaux et invitations et clauses types dans les contrats Évaluation des risques à l'aide d'une méthodologie adéquate et d'une évaluation constante. Cartographie des risques et plan d'action établi pour toutes les entités du Groupe Due diligence à l'égard des tiers : tableau décisionnel, 2 outils mis en œuvre (données et questionnaire) Formation : e-learning pour tous les collaborateurs avec prise en compte de la Politique et formations spécifiques en fonction du poste dans le Groupe/niveau de risque + pack de bienvenue des nouvelles recrues Formalisation d'une obligation au travers de la signature d'une Charte « Achats responsables » par les principaux fournisseurs/ fournisseurs à risque, et d'une Charte éthique « Achats » par 100 % des collaborateurs du département achats	% de salariés ayant signé la politique anticorruption du Groupe sur le total des salariés de Cromology	6.b
			Définition et déploiement d'un code de conduite des partenaires	% de salariés formés à la politique anticorruption du Groupe sur le total des salariés éligibles de Cromology	
	Risques liés à une gestion des données personnelles non conforme au RGPD	L'impact potentiel serait une sanction en cas de non-respect et un effet négatif sur la réputation de Cromology	Comité RGPD, un référent désigné dans chaque service, classement des données collectées selon les critères du RGPD, registre de traitement des données, mesures de précaution (Charte informatique, communication, contrats), communications et formations destinées aux salariés avec signature de la Charte. Des plans d'action spécifiques pour la protection des données sont mis en place pour faire face à l'augmentation du risque Cyber.	% de salariés ayant signé la politique de protection des données sur le total des salariés du Groupe % de salariés ayant été formés au programme de protection des données du Groupe sur le total des salariés de Cromology	6.b
Santé et sécurité	Risques liés à la sécurité des personnes.	Risques au sein des sites de Cromology relatifs à la santé des salariés, des employés de sous-traitants ou des clients en Point de Vente	Politique QSE du Groupe signée par la Direction générale. Actions préventives : formations sécurité, « gestes et postures », activités quotidiennes (communication des dernières actualités, audits menés). Règles d'or en matière de sécurité. Certification ISO 45001.	Taux de fréquence des accidents avec jours perdus (TF-1) Taux de fréquence de tous les accidents du travail (TF-2) Taux de gravité des accidents (TG)	6.c
	Risques liés à la sécurité du procédé industriel et à l'exploitation des Points de Vente	Risque qu'un événement accidentel se produise sur un site de production, de logistique ou sur un Point de Vente comme un incendie ou une explosion	Mise en place des mesures d'anticipation et de réduction des risques décrites dans la politique QSE. Mise en place d'un plan d'intervention interne. Formation : protection incendie, guides-file et serres-file, utilisation des extincteurs	% de sites industriels certifiés ISO 45001 Audits assurance réalisés (%) Déploiement de la méthode 5S dans les Points de Vente (%)	6.c

10 Récapitulatif des risques identifiés et des politiques d'atténuation mises en place

Thématiques RSE	Risques extra-financiers	Description du risque	Politiques et mesures d'atténuation	KPIs (indicateurs clés de mesure des risques)	Paragraphe concerné
Environnement	Risques associés à la pollution de l'eau et des sols ou à la contamination de l'eau et des sols par des substances soumises à restriction	Risque lié à la qualité des effluents rejetés dans les eaux ou de pollution des sols, d'un risque lié à un déversement accidentel ou d'un risque de non-respect de la réglementation locale en vigueur	Un contrôle régulier des rejets est réalisé. Il est renforcé pour les sites qui présentent des valeurs de rejets supérieures aux seuils réglementaires. En outre, un plan d'action est formalisé pour ceux-ci.	% de sites industriels et logistiques certifiés ISO 14001 Total des matières solides en suspension (MES) (tonnes) Demande chimique en oxygène (DCO) (tonnes)	6.d
	Risques environnementaux et sanitaires associés à l'émission dans l'air de substances soumises à restriction telles que les composés organiques volatils (COV) ou les substances cancérigènes	Émission de substances susceptibles de nuire à la santé humaine (par inhalation), à la faune ou à la biodiversité	Membre de l'Association industrielle européenne des fabricants de peinture CEPE, Cromology participe au groupe de travail sur les utilisateurs de biocides. Suivi des émissions de COV afin de vérifier la conformité aux seuils réglementaires. Actions de maîtrise du risque (port d'équipement de protection individuelle, protections collectives, formations)	Émissions de CO2 – Scope 1 (t CO2 éq.) Émissions de CO2 – Scope 2 (t CO2 éq.) Ratio d'émission de CO2 – (Scopes 1) (t CO2 éq./kt produites) Ratio d'émission de CO2 – (Scopes 1+ 2) (t CO2 éq./kt produites) Intensité de composants organiques volatils émis par kilo tonne de production (t/kt)	6.d
	Risques liés aux déchets dangereux générés par l'activité	Gestion des déchets dangereux produits par les sites de production et les réseaux de distribution, potentiellement nocifs ou dangereux pour la santé humaine et l'environnement	Certification ISO 14001, Système de gestion des déchets dangereux, Participation à EcoDDS par une écocontribution	Déchets produits (% des volumes de production) Déchets dangereux produits (% des volumes de production)	6.d
	Risque lié à l'évolution réglementaire des matières premières	Risque lié à l'évolution réglementaire des matières premières, amenant à l'interdiction d'une matière première ou à la restriction de son utilisation, ou à la prise de mesures de protection accrue	Veille réglementaire. Reformulations régulières en fonction des nouvelles réglementations	Part du nombre de matières premières concernées Part du volume des matières premières concernées	6.d
	Risques liés au transport de produits dangereux	Risque de non-conformité, et risque environnemental. Les impacts potentiels sont une rupture d'activité ou un risque juridique dans le cas d'une non-conformité à la suite d'un contrôle des sous-traitants transport.	Respect de la réglementation ADR, rapports annuels par le conseiller à la sécurité, contrôles lors du chargement par les transporteurs, formations	Part du personnel Cromology formé à l'ADR parmi les personnes à former (%)	6.d

10 Récapitulatif des risques identifiés et des politiques d'atténuation mises en place

Thématiques RSE	Risques extra-financiers	Description du risque	Politiques et mesures d'atténuation	KPIs (indicateurs clés de mesure des risques)	Paragraphe concerné
Performance RSE des peintures et des couleurs	Risques liés à l'inadaptation de produits aux exigences du marché	Parmi les tendances de long terme relevées par Cromology figure la demande, de la part des consommateurs, de produits ayant le plus faible impact environnemental possible. Dans ce contexte, il convient de maintenir un rythme d'innovation constant pour assurer la formulation de peintures aux qualités écologiques en constante amélioration.	Veille réglementaire et innovation. Suivi des innovations des fournisseurs de matières premières. Optimisation des emballages et suivi des innovations	<p>Part du chiffre d'affaires réalisé avec des produits de moins de trois ans</p> <p>Part du revenu des produits de moins de trois ans ayant un écolabel (sur le total des revenus des produits de moins de trois ans)</p> <p>Part du chiffre d'affaires réalisé avec des produits ayant un label environnemental dans les ventes totales</p> <p>Part du chiffre d'affaires réalisé avec des produits à base d'eau sur les ventes totales</p> <p>Nombre d'emballages achetés contenant du plastique recyclé sur le nombre d'emballages achetés par Cromology</p> <p>Part d'emballages métalliques</p>	6.e

Rapport RSE 2023

Nous remercions l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de Cromology et les partenaires qui ont contribué à la production de ce rapport.

Direction de publication: Cromology

Conception graphique: Studio Formo

Crédits photo : Franck Dunouau, Palade Studio - Olivier Mange, Studio Matinera - Francesco Zavattori, Grégoire Gardette, Getty Images, iStock, Adobe Stock.

CROMOLOGY

Tour Carré Michelet
12 Cours Michelet
92065 La Défense
France
+33 1 41 27 62 00
www.cromology.com

SAS au capital de 56 317 064 euros
RCS Nanterre 488 401 985

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

[LinkedIn](#)

[Facebook](#)

[YouTube](#)

[Instagram](#)